

S O M M A I R E
CONSEIL GENERAL DE L'OISE
BUDGET PRIMITIF DE 2012

ORDRE DU JOUR
ET RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES

Délibérations rendues exécutoires le 20 décembre 2011

I – FINANCES ET EVALUATION

101 - PROGRAMMES 01-00 A 11-00, ET 11-03 - RESSOURCES HUMAINES	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
102 - PROGRAMMES 11-01 – VIE DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE ET 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
103 - PROGRAMME 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES (ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION - COOPERATION DECENTRALISEE)	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
104 – PROGRAMME 11-04 – MOYENS DES SERVICES (LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE)	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
105 - MISSION 10 – PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES ET SES PROGRAMMES	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
106 - PROGRAMME 11-02 - GARANTIES D'EMPRUNTS	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
107 - PROGRAMME 11-05 - DETTE DEPARTEMENTALE - EMPRUNTS 2012	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
108 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)
109 - PROGRAMMES 11-04 ET 11-05 - RAPPORT FINANCIER	Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

II – ROUTES ET DEPLACEMENTS

201 - PROGRAMMES 05-01 – PLAN ROUTIER PLURIANNUEL,
05-02 – DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE
DES RESEAUX DE DEPLACEMENT, ET 05-03 – EXPLOITATION DES
RESEAUX DE DEPLACEMENT

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

202 - PROGRAMMES 06-01 – DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN,
ET 06-02 – ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES
A MOBILITE REDUITE

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

III – ECOLOGIE, DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLES

301 - PROGRAMME 04-01 – AIDE AUX COMMUNES

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

302 - PROGRAMME 04-02 - AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE
DE LA VILLE

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

303 - PROGRAMME 04-03 – DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

304 - PROGRAMME 04-04 – DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE

Oui (à l'unanimité,
MM. BRASSENS et
AUBRY (s'agissant
respectivement du CAUE
et de Oise Tourisme), et
le groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

305 - PROGRAMME 04-05 – OUTILS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT AU
SERVICE DES TERRITOIRES

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

IV - EDUCATION ET JEUNESSE

401 – PROGRAMME 07-01 – PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

402 - PROGRAMMES 07-02 – SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE
ET 07-03 – ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

403 - PROGRAMMES 07-02 – SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE,
07-03 – ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET 07-04 – COLLEGE
NUMERIQUE ET DEVELOPPEMENT DES USAGES

Oui (à l'unanimité, le
groupe UMP - Divers ne
prenant pas part au vote)

V – SOLIDARITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

501 - MISSION 01 – SOLIDARITE – ENFANCE ET FAMILLES

Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

502 – MISSION 02 – SOLIDARITE – AUTONOMIE DES PERSONNES

Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

503 - MISSION 03 – SOLIDARITE – DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION

Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

504 - BUDGETS ANNEXES SOCIAUX

Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

VI – CULTURE - SPORT ET CITOYENNETE

601 - PROGRAMMES 08-01 – SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE,
08-02 – MUSEE DEPARTEMENTAL,
08-03 – MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE
08-04 – PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU,
08-05 – SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE
ET 08-06 – ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

602 - PROGRAMMES 09-01 – EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE, 09-02 – RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU) ET 09-03 – AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Oui (à l'unanimité, le groupe UMP - Divers ne prenant pas part au vote)

Oui (à la majorité, à l'issue d'un scrutin public par appel nominal par 25 voix pour :

MM. AUBRY – AUGER – BECQUERELLE – BLANCHARD – BRASSENS – CARVALHO – DEGUISE – Mme DELAFONTAINE – MM. DELAVENNE – DELMAS – DOUET – FERRIEUX – FRAU – FURET – Mme HOUSSIN – MM. MENN – PATIN (pouvoir à Mme PINEL) – Mme PINEL – MM. POUPLIN – ROME – SANGUINETTE – VANTOMME (pouvoir à M. ROME) – VIGUIER (pouvoir à M. WEYN) – VILLEMAIN et WEYN,

9 voix contre :

MM. BASCHER (pouvoir à M. MARCHAND) – BISSCHOP (pouvoir à M. de VALROGER) – CAUWEL (pouvoir à M. DEGAUCHY) – COET (pouvoir à M. FONTAINE) – DECORDE - FONTAINE – LEMAITRE (pouvoir à M. DECORDE) – MARCHAND et de VALROGER, et une abstention : M. DEGAUCHY)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **105** du **19 juin 2008**,

VU le rapport **101** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMMES 01-00 A 11-00, ET 11-03 - RESSOURCES HUMAINES

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

I - PROGRAMMES 01-00 à 11-00 et 11-03

- **PROCEDE** sur les programmes 01-00 à 11-00 et sur le programme 11-03 et ses actions, aux inscriptions de crédits décrites ci-après :

Répartition des dépenses de personnel par mission	139.535.456 €
01 - Solidarité - Enfance et famille	28.904.093 €
02 - Solidarité - Autonomie des personnes	4.484.466 €
03 - Solidarité - développement social, emploi et formation	22.596.488 €
04 - Développement durable des territoires	2.786.464 €
05 - Réseaux de déplacements	15.456.172 €
06 - Transports	1.175.539 €
07 - Éducation et jeunesse	30.302.811 €
08 - Culture	6.400 161 €
09 - Sports	653 077 €
10 - Protection des personnes et des biens	-
11 - Pilotage des politiques départementales	26 776 185 €

Action 11-03-01 – Action sociale

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	1.662.890	140.000	80.000	50.000	-

Action 11-03-02 – Santé et sécurité

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	180.700	-	4.800	-	-

Action 11-03-03 – Développement des compétences

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	666.000	-	-	-	-

Action 11-03-04 – Recrutement

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	207.000	-	-	-	-

Action 11-03-05 – Apprentissage

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	127.500	32.000	-	-	-

Action 11-03-06 – Participation aux concours

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	31.000	-	-	-	-

Action 11-03-07 – Instances paritaires

	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
TOTAL	15.000	-	-	-	-

- **ACCORDE** au titre de l'action 11-03-01 – Action sociale, à l'Organisme de Gestion des Œuvres Sociales du Département de l'Oise (OGOSPDO), une subvention de fonctionnement de **647.640 €** au titre de l'année 2012, et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante, jointe en **annexe**, fixant les modalités de versement et les conditions d'utilisation de ladite subvention.

II - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- **PROCEDE** à la mise à jour du tableau des effectifs comme suit :

1 – Modification du tableau des effectifs dans le cadre des renforcements et de la modernisation des services :

Filière	Grade	I.B.	Nb.	Observations
<i>Médico-sociale</i>	Infirmier classe normale	322/568	2	Pôle solidarité / DAP : intégration au sein des effectifs du Conseil général de l'Oise de 2 évaluateurs RAP en provenance de la MDPH.
<i>Sociale</i>	Assistant socio-éducatif	322/593	1	Pôle solidarité / DAP : intégration au sein des effectifs du Conseil général de l'Oise d'un évaluateur RAP en provenance de la MDPH.
Total			3	

2 – Requalification de postes liée à l'évolution des missions et aux besoins des services :

Grade actuel	I.B.	Grade requis	I.B.	Nb.	Observations
<i>Médecin hors classe</i>	901/HEB	<i>Puéricultrice classe normale</i>	368/610	1	Cohérence avec la nature des missions
<i>Adjoint cadres hospitalier classe normale (50%)</i>	298/474	<i>Infirmier hospitalier (50%)</i>	322/572	0,50	Adaptation aux besoins des services
<i>Auxiliaire de puériculture 1° classe</i>	298/413	1, 5 5,50 <i>Infirmier classe normale</i>	322/568	1	
<i>Adjoint cadres hospitalier classe normale (50%)</i>	298/474	<i>Infirmier hospitalier (50%)</i>	322/572	0,50	
<i>Adjoint administratif 2° classe</i>	297/388	<i>Rédacteur territorial</i>	306/544	1	
<i>Agent de maîtrise principal</i>	351/529	<i>Adjoint administratif 1° classe</i>	298/413	1	
Total				5	

3 – Requalification de postes liée à l'évolution professionnelle et au marché de l'emploi :

Grade actuel	I.B.	Grade requis	I.B.	Nb.	Observations
<i>Infirmier classe supérieure</i>	471/638	<i>Puéricultrice classe normale</i>	368/610	1	Réussite à concours
<i>Adjoint technique principal 2° classe</i>	299/446	<i>Agent de maîtrise</i>	299/446	1	
<i>Sage-femme classe exceptionnelle</i>	520/850	<i>Sage-femme classe supérieure</i>	515/760	1,50	Adaptation au marché de l'emploi
<i>Infirmier hospitalier (2 X 25%)</i>	322/572	<i>Infirmier hospitalier (1 X 50%)</i>	322/572	0,50	
<i>Adjoint du patrimoine 1° classe</i>	298/413	<i>Assistant conservation 2° classe</i>	306/544	2	
Total				6	

III - REMUNERATION DES AGENTS NON TITULAIRES PERMANENTS

- **ADAPTE** la rémunération indiciaire des agents non titulaires recrutés sur des emplois permanents sur celles des agents statutaires à ancienneté et à manière de servir équivalente.

IV - TAUX DE PROMOTION DES TECHNICIENS

- **FIXE**, en complément de la délibération **105** du **19 juin 2008**, les taux d'avancement du cadre d'emplois des techniciens territoriaux dans les conditions décrites ci-après :

Filière technique – grades d'avancement	Taux de promotion
Technicien principal de 1 ^{ère} classe (ex. prof.)	100 %
Technicien principal de 2 ^{ème} classe (ex. prof.)	100 %

V - CONCESSION DE LOGEMENT A LA DIRECTRICE ADJOINTE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

- **COMPLETE**, suivant l'article 2 du décret n° 2010-30 du 8 janvier 2010 pris en application de l'article 77 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, la liste des emplois pour lesquels un logement par nécessité absolue de service peut être attribué, par celui de directrice adjointe du CDEF qui appartient au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et qui occupe l'emploi de responsable de centre maternel, ;

- **ATTRIBUE**, dans la mesure où le patrimoine départemental n'est plus en mesure d'assurer le logement de ce fonctionnaire, le bénéfice de l'indemnité compensatrice mensuelle, dont le montant est fixé par arrêté ministériel relatif au classement des communes par zone applicable à certaines aides au logement ;

- **PRECISE** que cette indemnité est due au vu du nombre de journées de garde de direction (supérieur à 40 journées), que la directrice adjointe du CDEF est amenée à effectuer ;

- **PREND ACTE** que dans ce cadre, directrice adjointe du CDEF communiquera au pôle Ressources humaines les tableaux prévisionnels des gardes de direction qu'elle assure.

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **102** du Président du Conseil général et ses annexes :

**PROGRAMMES 11-01- VIE DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE
ET 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES**

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **PREND ACTE** que dans le droit fil du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2012 et dans un contexte où l'autonomie financière des départements fait l'objet d'une profonde remise en cause, le Président a souhaité, pour garantir l'exercice des compétences départementales obligatoires et facultatives, inscrire le département dans une démarche de performance ;

- **RAPPELLE** que cette démarche, mise en place en 2007 et approfondie -comme l'adoption du nouveau règlement financier permettra de le constater au cours du 1^{er} semestre 2012-:

* développe une vision stratégique des missions du département en évaluant au fil de l'eau l'action de ses services, le coût global de la mission exercée et l'efficacité de la politique publique décidé par les élus, ainsi que le lien entre la vision politique du développement de la collectivité territoriale et l'action des services ;

* facilite la mise en œuvre de l'objectif désormais commun à l'ensemble des acteurs des politiques départementales, soit « travailler à moyens budgétaires constants » en s'appuyant sur l'expertise des agents de la collectivité mais aussi en encourageant la mutualisation et l'optimisation des moyens ;

- **AJOUTE** que ces objectifs de mutualisation et d'optimisation des moyens à l'échelon central comme à l'échelon territorial ont permis de renforcer la présence et l'adaptation des services publics départementaux de proximité au travers notamment des maisons du Conseil général mais aussi du réseau des responsables de territoire, qui en créant du lien vers d'autres services territorialisés et centraux, a permis de mieux répondre aux besoins de services publics des Isariens ;

- **PROCEDE** aux fins de maintenir ce cap en 2012, sur les programmes 11-01 et 11-02 et certaines de leurs actions de la **mission 11 – Pilotage des politiques départementales**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11- 01	Vie de l'institution départementale	930.012	-	10.400	-	-
11-01-01	Assemblée départementale et groupes d'élus	930.012	-	10.400	-	-
11- 02	Pilotage des politiques départementales	1.140.480	-	30.000	-	-
11-02-01	Audit et gestion des risques	200.000	-	-	-	-
11-02-03	Documentation et observatoires	865.480	-	30.000	-	-
11-02-04	Animation des territoires	45.000	-	-	-	-

Action 11-01-01 – Assemblée départementale et groupe d'élus

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	930.012	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.400	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	10.400	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 11-02-01 – Audit et gestion des risques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	200.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 11-02-03 – Documentation et observatoires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	865.480	

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	30.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 11-02-04 –Animation des territoires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	45.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

- **INDIVIDUALISE** au profit :

- de la Mutuelle de Retraite des Conseillers généraux de l'Oise, une subvention de fonctionnement de **380.000 €**, et **AUTORISE** le Président à signer la convention y afférente jointe en **annexe 1** fixant les conditions de versement et ses modalités d'utilisation ;
- de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise une subvention de **350.000 €** ;

- **ARRETE**, en matière de fonctionnement des groupes d'élus, la répartition détaillée en **annexe 2** des crédits alloués à ce titre au titre de l'année 2012.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **103** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES (ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION COOPERATION DECENTRALISEE)

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que la politique de communication mise en œuvre vise à :
 - * donner du sens à la vie publique et politique locale en accompagnant la démocratie locale ;
 - * rendre compréhensible les choix politiques opérés en assurant la promotion des projets ;
 - * valoriser l'identité isarienne et la fierté d'appartenir au territoire de vie isarien en promouvant et en animant le territoire départemental ;
 - * mettre en cohérence notre communication interne avec ces trois objectifs ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, au titre du volet communication, au sens large, sur le programme 11-02 et ses actions de la **mission 11 – Pilotage des politiques départementales**, aux inscriptions de crédits décrites ci-après :

Programme /Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-02	Pilotage des politiques publiques départementales	3.270.566	75.000	74.070,02	-	-
11-02-02	Communication et information	2.438.268	-	44.070,02	-	-
11-02-05	Actions extérieures et coopération décentralisée	280.000	-	-	-	-
11-02-06	Animation et promotion du département	552.298	75.000	30.000	-	-

Action 11-02-02 – Communication et information

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.438.268	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	44.070,02	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	9.220,02	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	34.850,00	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 11-02-05 – Actions extérieures et coopération décentralisée

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	280.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 11-02-06 – Animation et promotion du territoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	552.298	75.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	30.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	-

AP en €	-
----------------	----------

- **ARRETE** la liste d'opérations jointe en **annexe** (libellé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **104** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMME 11-04 - MOYENS DES SERVICES
(LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE)**

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que :

* l'administration départementale est présente sur environ 227 sites (y compris les collèges), maillant ainsi le territoire pour répondre au plus près aux besoins des habitants de l'Oise et assurer ses missions de service public ;

* il est nécessaire de mettre à disposition des 3.300 agents, que compte désormais le département suite aux transferts de compétences de l'Etat, des conditions de travail adaptées ;

- **DIT** que qu'à cet effet le département poursuit :

* son programme de construction et de réhabilitation des bâtiments tout en étant attentif aux principes de développement durable ;

* la maîtrise de ses dépenses en particulier grâce à l'utilisation systématique de catalogue de fournitures de bureau, à l'achat de matériel d'impression plus performant diminuant le coût copie, à la fixation de nouvelles conditions de renouvellement des véhicules (renouvellement des véhicules dans leur 6^e année de mise en service et comptabilisant plus de 150.000 km) ;

- **AJOUTE** qu'au-delà du maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure informatique devenue très performante car reposant sur les dernières technologies (liaisons en fibre optique à très haut débit, outils bureautiques actualisés, outils nomades) et sur des exigences de sécurité informatique, l'effort porte désormais plus spécifiquement sur l'amélioration du système d'information, en particulier les applications relatives aux compétences obligatoires (solidarités, routes) et aux services fonctionnels (finances, ressources humaines, système d'information géographique) ;

- **PROCEDE** dans ce cadre sur le programme 11-04 et ses 5 actions de la **mission 11 – pilotage des politiques départementales**, aux inscriptions de crédits décrites ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11- 04	Moyens des services (PAG)	18.593.930	2.210.800	13.150.303,65	3.247.848	3.594.000
11-04-01	Patrimoine immobilier administratif	6.546.063	2.210.800	8.159.452,00	3.050.000	2.494.000
11-04-02	Moyens logistiques	4.416.943		913.100,00		
11-04-03	Parc automobile	3.212.350		451.000,00	37.848	
11-04-04	Systèmes d'information et réseaux	3.878.574		3.636.751,65	160.000	1.100.000
11-04-05	Sécurité juridique et commande publique	540.000				

Action 11-04-01 – Patrimoine immobilier administratif

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	6.546.063	2.210.800

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	8.159.452	3.050.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	6.894.102	
Crédits budgétaires gérés hors AP	1.265.350	

AP en € (Cf. annexe)	2.494.000	
-----------------------------	------------------	--

Action 11-04-02 – Moyens logistiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.416.943	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	903.100	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	903.100	-

AP en € (Cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 11-04-03 – Parc automobile (garage)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.212.350	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	451.000	37.848
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	451.000	-

AP en € (Cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 11-04-04 – Systèmes d'information et réseaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.878.574	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.636.751,65	160.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.782.351,65	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	1.854.400,00	-

AP en € (Cf. annexe)	1.100.000	
-----------------------------	------------------	--

Action 11-04-05 – Sécurité juridique et commande publique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	540.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (Cf. annexe)	-
-----------------------------	---

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et montant).

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **105** du Président du Conseil général et son annexe :

**MISSION 10 - PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES
ET DE SES PROGRAMMES**

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 dispose en son article 1^{er} que la sécurité civile a pour objet la prévention des risques de la nature, l'information et l'alerte des populations, ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes, par la préparation et la mise en œuvre de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques et privées, et que l'exercice de cette responsabilité implique une variété d'acteurs qui renvoie à la pluralité des risques pesant sur la population d'une société moderne :

* conséquences plus lourdes des phénomènes naturels ;

* vulnérabilité aux risques technologiques et aux effets de la malveillance ;

* besoin de prise en charge publique lié à la moindre efficacité des solidarités familiales et de voisinage.

- **DIT** que le département prend toute sa part à ces missions de protection des biens et des personnes ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, outre les inscriptions de crédits figurant dans les délibérations relevant des 2^{ème} et 5^{ème} commissions, en matière de sécurité des routes, de secours aux plus vulnérables notamment, sur la mission **10 - Protection des biens et des personnes**, aux inscriptions de crédits décrites ci-après :

Programmes		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
10-01	SDIS	29.443.820	-	-	-	-
10-02	Gendarmeries	-	-	6.125.929	485.000	-
10-03	Subventions aux associations	56.700	-	-	-	-
TOTAL		29.500.520	-	6.125.929	485.000	-

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	29.500.520	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	6.129.929	485.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	6.120.929	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	5.000	-

AP en €	-
----------------	---

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les articles 200 et 238 bis du code général des impôts,

VU le rapport **106** du Président du Conseil général:

PROGRAMME 11-02 - GARANTIES D'EMPRUNTS

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

RAPPELLE que l'un des vecteurs de la politique départementale en faveur du logement est l'accompagnement des projets de création ou de rénovation des logements sociaux situés dans le département par l'octroi de garanties d'emprunt ;

- **PREND ACTE** que :

* le Conseil général aura à se prononcer au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2012, sur une nouvelle approche de cette politique fondée sur des documents stratégiques rénovés et des actions précises, indissociable d'une vision d'ensemble ;

* un bilan au 1^{er} janvier 2012 des garanties d'emprunt accordées en 2011 intégrant les fins de contrat survenues au cours de l'année 2011 sera présenté lors du vote de la Décision Modificative n°1 de juin 2012 ;

- **ADOpte** pour 2012 le dispositif suivant en matière de garantie d'emprunts :

1 - pour les opérations financées au titre du logement social :

* **délégation** à la Commission Permanente pour l'octroi des garanties du département sans fixation d'enveloppes limitatives, celles-ci s'avérant, depuis plusieurs exercices, sans effet sur les garanties accordées ;

2 - pour les opérations ponctuelles :

* **ouverture** d'une enveloppe de **15 M€** destinée à garantir les opérations ponctuelles ;

* **délégation** à la Commission Permanente pour ventiler cette enveloppe ;

* **octroi** de la garantie de département à hauteur de 100 % aux seuls organismes reconnus d'intérêt général ou d'utilité publique au sens des articles 200 et 238 bis du code général des impôts, à défaut la garantie portera sur 50% de l'emprunt toutes collectivités confondues ;

- **DIT** qu'afin de réduire l'exposition au risque de défaut du département (engagement hors bilan), la Commission Permanente ne pourra être saisie que des garanties proposées par des organismes ayant satisfait à un contrôle approfondi de leur situation financière par les services de la direction des services financiers, à partir des éléments que ceux-ci doivent réglementairement produire.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.3211-2,

VU la délibération **108** du **23 juin 2011**,

VU le rapport **107** du Président du Conseil général:

PROGRAMME 11-05 - DETTE DEPARTEMENTALE - EMPRUNTS 2012

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **PROCEDE** aux inscriptions de crédits suivantes :

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	12.093.221,00	0,00
Mouvements d'ordre	0,00	0,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	107.561.423,00	199.600.000,00
Mouvements d'ordre	1.812.653,00	1.812.653,00

Programmes		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)	
		Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses réelles	Recettes réelles
07.01	Patrimoine immobilier d'enseignement	633.631	-	11.916.351	-
11.05	Autres recettes et dépenses	11.459.590	-	95.645.072	199.600.000

Programmes		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)	
		Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre	Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre
11.05	Autres recettes et dépenses	-	-	1.812.653	1.812.653

	Fonctionnement (en €)	Investissement (en €)
Dépenses obligatoires	12.093.221	107.561.423
Dépenses facultatives	-	-
Total	12.093.221	107.561.423

A - EXPOSITION AU RISQUE DE LA DETTE DEPARTEMENTALE

- **PREND ACTE** de la classification suivante des lignes de financement du département, hors restes à réaliser 2011, en fonction des critères de la Charte dite Gissler :

Indices sous-jacents		(1) indices en euros Structure	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre	Nombre de produits	32					
	% de l'encours	77%					
	Montant en euros	314 948 268					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3			1		
	% de l'encours	17%			2%		
	Montant en euros	68 797 583			10 185 868		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			4%			
	Montant en euros			16 451 991			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
hors restes à réaliser 2011 de 10 M€ (prévisionnel)							

B - DETTE METP 2012

- **PREND ACTE** du tableau suivant d'amortissement de la dette METP :

Année	En capital	En intérêt	Annuité totale
2012	10 103 697,50 €	633 631,00 €	10 737 328,5€
2013	5 020 144,56 €	195 273,55 €	5 215 418,11 €
2014	779 524,67 €	24 715,98 €	804 240,65 €

- **INSCRIT** sur l'exercice 2012 une autorisation budgétaire de **11.916.351 €** décomposée ainsi :

- * 1.812.653 € liés à l'estimation de la revalorisation indiciaire des emprunts contractés par le département ;
- * 10.103.697,50 € pour l'amortissement en capital de la dette METP ;
- * 633.631 € au titre du règlement des intérêts de la dette METP ;

- **INSCRIT** enfin, en recette et en dépense d'ordre, **1.812.653 €** au titre de la régularisation de la révision indiciaire ;

C - DETTE DEPARTEMENTALE 2012

- **INSCRIT** au titre du remboursement en capital sur l'exercice 2012, **30.645.072 €** décomposés comme suit :

Banque	Référence contrat	CRD	Type de prêt	Amortissement
SAAR LB	6042990064	20.000.000,00 €	Euribor 6 M +0,85%	1.290.323 €
CE	11AL087	15.000.000,00 €	LIVRET A +1,49%	1.000.000 €
CREDIT COOPERATIF	3769460	5.000.000,00 €	Taux fixe 3,15% sur 3 ans, puis euribor 3 M+0,90% sur 12 ans	333.333 €
DEXIA	MPH276049EUR	25.000.000,00 €	(Euribor 03 M(Postfixé) +0,49) -Floor à 2,5 activant à 2,5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	1.666.667 €
DEXIA		15.000.000 €	Euribor 3 Mois + 1.98 %	1.000.000 €
CDC		20.000.000 €	Euribor 3 Mois + 1.98 %	1.290.323 €
DEXIA	MIS273339EUR	33.700.000,07 €	(Euribor 03 M(Postfixé) +0,49)-Floor à 2,5 activant à 2,5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	2.380.004 €
DEXIA CLF	DEXIA 001186	6.075.863,39 €	Taux fixe 4,88% à barrière 6% sur Euribor 03 M	1.316.405 €
DEXIA CLF	DEXIA 1200/1199	4.021.719,14 €	Taux fixe 3,71% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2.255.220 €
DEXIA CLF	DEXIA 1207/1209	10.185.867,62 €	Euribor 12 M(Postfixé) + (-0,1)	931.870 €
DEXIA CLF	DEXIA 1215	16.451.990,55 €	Taux fixe 3,42% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 05A (Postfixé) >= 0,4% sinon (6,67% - 5 x spread)	2.020.631 €
DEXIA CLF	MIS273556EUR	10.327.777,79 €	Euribor 01 M+0,4	733.333 €
CE	CE 2 525 652 B	19.333.333,33 €	Euribor 06 M+0,51	1.333.334 €
CE	CE 4 726 693 K	23.200.000,00 €	Euribor 06 M+0,71	1.600.000 €
CE	CE 09AL009	4.000.000,00 €	Taux fixe à 3,99 %	500.000 €
CE	CE 09AL159	17.333.333,36 €	Taux fixe à 3,6 %	1.333.333 €
CA	CA 10380442	85.818,57 €	Taux fixe à 3,91 %	36.376 €
SG	SG 16852	21.428.571,36 €	Taux fixe à 2,69 %	2.142.857 €
SG	SG 17645	31.999.999,99 €	Taux fixe à 3,88 %	2.666.667 €
SG	SG 18040	60.666.666,66 €	Taux fixe à 2,9 %	4.666.667 €
AESN	001182	737 €	Taux 0%	737 €
AESN	001193	440.974,97€	Taux 0%	146.992 €.
	Total	359.252.653.80 €		30.645.072 €

- **PRECISE** que cette inscription d'équilibre n'a pas vocation à être réalisée dans sa totalité et sera revue en DM1 de 2012 pour prendre en compte :

- * la réalité de l'exécution des dépenses d'investissement ;
- * l'affectation du résultat de l'exercice 2011 ;

- **PREND ACTE** de l'évolution du capital restant dû (CRD) :

CRD au 31/12/2010		345,2 M€
CRD au 01/01/2011 (laboratoire)	+	0,38 M€
Revalorisation de la dette METP au 01/01/2010	+	1,5 M€
Revalorisation de la dette METP au 01/01/2011	+	1,9 M€
Encours de la dette au 01/01/2011 (hors restes à réaliser 2010)		349,0 M€
Amortissement en capital de la dette (propre et METP)		40,5 M€
Emprunts d'équilibre 2011 (dont restes à réaliser 2010)	+	100,0 M€
Emprunts d'équilibre 2011- restes à réaliser (prévisionnel)		10,0 M€
Encours de la dette au 31/12/2011		= 418,5 M€
CRD de la Pouponnière au 01/01/2012	+	0,095 M€
Revalorisation de la dette METP au 01/01/2012	+	1,8 M€
CRD prévisionnel au 01/01/2012		= 420,4 M€
Inscriptions BP 2012 au compte 16 (hors CLTR)	+	134,6 M€
Remboursement en capital de la dette (départementale)	-	30,6 M€
Remboursement en capital de la dette (METP)	-	11,9 M€
CRD prévisionnel au 31/12/2012		= 512,4 M€

D - INTERETS ET INTERETS COURUS NON ECHUS DE LA DETTE DEPARTEMENTALE

- **PROCEDE** à ce titre aux inscriptions de crédits suivantes :

- Rattachement des intérêts courus sur 2011 et mandatés sur 2012	- 1.725.385 €
- Rattachement des intérêts courus sur 2012 et mandatés sur 2013	1.442.896 €
- Intérêts réglés à l'échéance des emprunts sur l'exercice 2012	11.041.279 €

Autres frais de gestion :

- Intérêts des comptes courants (trésorerie)	350.000 €
- Frais financiers étrangers	800 €
- Frais bancaires et assimilés	300.000 €
- Gestion de dette - Conseils financiers	50.000 €

E - EMPRUNTS RENOUELABLES (« EMPRUNTS REVOLVING »)

- **PREND ACTE** de la situation suivante des emprunts renouvelables à la date du 1^{er} janvier 2012 :

Référence revolving	Prêteur	Montant initial	Capital disponible au 01/01/2012	Index et marges disponibles			
				EURIBO R 1, 3, 6 ou 12 mois	TAG 1,3 ou 6 mois	TAM	EONIA
MIR 223580 EUR	Dexia CLF	10.000.000 €	6.800.000 €	0,015 %	0,035 %	0,035 %	
XU 00246833	Calyon	35.000.000 €	1 €	0,015 %	0,035 %	0,035 %	
MIR 252498 EUR	Dexia CLF	30.000.000 €	24.000.000 €	0,004 %	0,004 %	0,004 %	0,004 %
060519	BFT	10.000.000 €	0 €	0,015 %	0,035 %	0,035 %	0,035 %
2 936 478N - OCLT	Caisse d'Épargne	10.000.000 €	7.941.599 €	0,0035 %	0,0035 %	0,0035 %	
total		95.000.000 €	38.741.600 €				

- **AUTORISE** l'utilisation de ces contrats à hauteur de **65 M€** en recettes et en dépenses pour notamment assurer la gestion de la trésorerie ;

- **INSCRIT** un emprunt d'équilibre à hauteur de **134.600.000 €**.

F - AUTRES DEPENSES LIEES A DES EMPRUNTS

- **PROCEDE** à ce titre à l'inscription de crédits suivante :

Action 11-05-04 - Autres dépenses réelles non ventilables **332.252 €**

Répartis comme suit :

- <i>Autres groupements de collectivités</i>	202.389 €
- <i>Autres établissements publics locaux</i>	18.156 €
- <i>Personnes de droit privé</i>	111.707 €

G - RENOUELEMENT DES DÉLÉGATIONS

- **RAPPELLE** que par **délibération 108** du **23 juin 2011**, délégation a été donnée au Président, conformément aux termes de l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales, pour la réalisation des opérations financières utiles à la gestion de la dette et la passation à cet effet des actes d'exécution nécessaires ;

- **DELEGUE** au Président, conformément aux termes de l'article L. 3211-2 précité, la réalisation des opérations financières utiles à la réduction des risques de taux, au financement à court terme, notamment par la passation à cet effet des actes nécessaires concernant les instruments de couvertures de taux et les financements court terme, cette délégation s'étendant également aux placements de trésorerie à court terme ;

Ces attributions visent :

• **à réaliser**, sans autre délibération et à son initiative, les opérations de couverture des risques de taux et de change permettant une amélioration de la gestion des emprunts, étant précisé que :

* Ces opérations comprennent notamment la conclusion de contrats :

- d'échange de taux d'intérêts (swap) ;
- d'échange de devises ;
- d'accord de taux futur (FRA) ;
- de garantie de taux plafond (CAP) ;
- de garantie de taux planché (FLOOR) ;
- de garantie de taux plafond et de taux planché (COLLAR) ;
- de terme contre terme (FORWARD/FORWARD) ;
- d'options sur taux d'intérêt, et de toutes opérations de marché (dérivées et structurées) ;

* Ces opérations de couverture des risques de taux et de change devront toujours être adossées à des emprunts réalisés à ce jour ou réalisés en application des dispositions précédentes ;

* La durée des contrats de couverture des risques de taux et de change ne pourra excéder la durée résiduelle des emprunts auxquels ils sont adossés ;

* Les index de référence pourront être le T4M, le TAM, l'EONIA, le TMO, le TME, l'Euribor ou tout autre taux parmi ceux communément utilisés sur les marchés concernés ;

* Des primes ou des commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers le cas échéant ;

- **à résilier** de façon totale ou partielle, et après accord des parties, avec ou sans indemnités, des contrats déjà conclus ou à conclure, en fonction de la fluctuation des taux d'intérêts ou de change, aux fins de se prémunir contre ou de tirer parti de cette fluctuation ;
 - **à réaliser** des placements de trésorerie ;
 - **à souscrire** de nouvelles conventions d'ouverture de crédit avec tout établissement, ou **à augmenter** par voie d'avenant les conventions en cours, si les conditions offertes au moment de la consultation se révélaient plus favorables et si le prêteur en était d'accord ;
- **PRECISE** qu'il sera rendu compte à la plus proche réunion du Conseil général ou de sa Commission Permanente, de l'exercice des délégations se rapportant aux matières ci-dessus énumérées.
-

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **108** du Président du Conseil général et ses annexes :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que les départements sont désormais confrontés à un nouvel enjeu : celui d'assurer le financement de politiques publiques qui engagent à long terme leurs finances sans pour autant disposer de recettes certaines, et que la volatilité des recettes nouvelles transférées ainsi que le contexte de crise nécessitent un suivi beaucoup plus strict des engagements pluriannuels ;

- **PRECISE** que la mise en œuvre de l'arborescence par missions, programmes et actions a nécessité un travail important des services, qui a notamment consisté à classer l'ensemble des opérations d'investissement en cours de réalisation dans les différents programmes (niveau de vote et de suivi des AP par l'Assemblée dans la rédaction future du règlement budgétaire et financier) ;
- **PREND EN COMPTE**, suivant l'**annexe 1**, les modifications avérées nécessaires à un classement des opérations en cours dans les programmes, sachant que celles-ci n'ont d'incidence que sur la répartition des AP entre programmes et actions sans modifier le volume total des opérations suivies ;
- **APPLIQUE** de façon progressive la règle de caducité des autorisations de programme (AP) prévue au règlement budgétaire et financier, et **PROCEDE** à ce titre, suivant l'**annexe 2**, à l'**annulation d'AP** antérieures au 1^{er} janvier 2011, affectées sur des opérations mais non engagées par la signature d'actes juridiques définitifs ;
- **ARRETE**, par conséquent, à **183.373.864 €** le **montant global des AP nouvelles pour l'exercice 2012**, suivant le détail par mission et programme figurant en **annexe 3**, faisant apparaître in fine de façon précise le volume total des engagements pluriannuels et des crédits de paiement correspondants par exercice.

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.331-9 du code de l'urbanisme,

VU les délibérations **1003** du **18 décembre 2003**, **110** du **23 juin 2011** et **1002** du **13 octobre 2011**,

VU le rapport **109** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMMES 11-04 ET 11-05 - RAPPORT FINANCIER

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **PROCEDE** aux inscriptions budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement (en €)	dépenses	recettes
Mouvements réels	1.042.493	620.948.271
Mouvements d'ordre	67.698.596	11.634.236

Section d'investissement (en €)	dépenses	recettes
Mouvements réels	1.458.901,34	16 171 339
Mouvements d'ordre	11.634.236,00	67.806.447

Programmes		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)	
		dépenses réelles	recettes réelles	dépenses réelles	recettes réelles
11-01	Vie de l'institution départementale	450.800	-	-	-
11-05	Autres recettes et dépenses	591.693	621.025.852	1.458.901	16.171.339

Programme		fonctionnement (en €)		investissement (en €)	
		dépenses d'ordre	recettes d'ordre	dépenses d'ordre	recettes d'ordre
11-05	autres recettes et dépenses	67.806.447	11.634.236	11.634.236	67.806.447

	Fonctionnement (en €)	Investissement (en €)
dépenses obligatoires	-	-
dépenses facultatives	1.042.493	1.458.901,34
Total	1.042.493	1.458.901,34

- **PROCEDE** aux inscriptions de crédits et **PREND** les décisions détaillées ainsi qu'il suit :

I - PROGRAMME 11-05 - AUTRES RECETTES ET DEPENSES

1 - ACTION 11-05-01 – RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- Dotation globale de fonctionnement (DGF)	148.293.992 €
- Dotation générale de décentralisation (DGD)	4.577.739 €
- Droit départemental d'enregistrement et taxe départementale de publicité foncière	83.000.000 €

- **RECONDUIT** pour la période du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2013, le taux de **3,80 %** pour tous les immeubles assujettis au taux départemental des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) figurant en **annexe**, ainsi que les exonérations adoptées par le département en faveur :

- des accédants à la propriété de logement HLM ;
- des logements faisant l'objet d'un bail à réhabilitation.

- Taxe d'aménagement	6.100.000 €
- Taxe sur les espaces naturels sensibles (TDENS)	1.200.000 €
- Taxe pour le CAUE	200.000 €

- **RAPPELLE**, s'agissant de la taxe d'aménagement adoptée pour 3 ans par délibération **1002** du **13 octobre 2011**, se substituant notamment à la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) et à la taxe départementale pour le financement du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE), que :

* le taux maximal retenu pour 2012 est de **2,5 %** ;

* les exonérations facultatives prévues aux 1°, 2°, 3°, 4° et 5° de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme ont été retenues dans les conditions suivantes :

1 – Exonération totale pour les locaux d'habitation et d'hébergement à caractère social concernés par le 1° de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme ;

2 – Exonération totale pour les primo-accédants concernés par le 2° de l'article L.331-9 du code précité ;

3 – Exonération partielle à hauteur de 50% de leur surface des locaux à usage industriel concernés par le 3° de l'article L.331-9 du code précité ;

4 – Exonération totale pour les commerces de détail concernés par le 4° de l'article L.331-9 du code précité ;

5 – Exonération totale en faveur des immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques concernés par le 5° de l'article L.331-9 du code précité ;

- **PRECISE** que les deux taxes précitées et remplacées par la taxe d'aménagement continueront d'être perçues jusqu'au 1^{er} mars 2012, sachant que des inscriptions budgétaires sont prévues au présent BP 2012 pour les recettes relevant de l'ancien système en vigueur entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2012 ;

- Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA)	37.500.000 €
- TSCA part Etat	42.703.203 €

- **PRECISE** que la TSCA est composée de deux parts :

- La première part correspond à la compensation des transferts de compétences en direction des collectivités locales prévus par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales. Le droit à compensation pour le département s'établirait en 2012 à **24.500.000 €**,

- La seconde part dispose que les départements bénéficient d'une partie de cette taxe afin d'assurer le financement des charges liées au transfert des services départementaux d'incendie et de secours. Il est prévu une compensation pour 2012 de **13.000.000 €** ;

- **RAPPELLE** que la réforme de la fiscalité directe locale a supprimé la taxe professionnelle qui a été remplacée par de nouvelles ressources pour les collectivités territoriales, et que depuis 2011, la part Etat de la TSCA a été transférée aux départements.

- Taxe finale sur la consommation d'électricité (TFCE)	7.000.000 €
- RAPPELLE que par délibération 110 du 23 juin 2011 , le coefficient multiplicateur sur les tarifs de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité créée par loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 a été fixé à 4 pour l'année 2012 ;	
- Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)	7.100.000 €
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	162.800.000 €
- PRECISE que le taux d'imposition reste inchangé à 21,54 %, et qu'une progression du produit est attendue par la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition (en prévisionnel 1,8 %) qui pourrait être voté en loi de finances initiale pour 2012.	
- TRANSFERT D'IMPOTS DE L'ETAT SUITE A LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	72.522.419 €
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	21.344.464 €
- Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	855.763 €
- Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	16.424.249 €
- Compensation au titre des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties	768.185 €
- Compensation des exonérations de la taxe foncière sur propriétés bâties en ZFU, ZUS	804.345 €
- Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	7.747.110 €
- PRECISE que les montants obtenus et notifiés en 2011 ont été repris pour élaborer le présent BP 2012, ce qui conduit à une stagnation du produit fiscal minimal pouvant être accordé au département en 2012, et que cette reconduction stricte et prudentielle des dotations 2011 pourrait amener à espérer des marges de manœuvre inattendues lors de la notification définitive des bases début 2012 ;	
- Autres prêts (programme locatif – prêt principal acquisition)	6.802,00 €
2 - ACTION 11-05-02 – RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	
- Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	14.000.000 €
- Dotation globale d'équipement (DGE)	1.402.000 €
- Produit des amendes issues des radars automatiques	636.000 €
- Autres prêts (programme locatif – prêt principal acquisition)	133.339 €
3 - ACTION 11-05-04 - AUTRES DEPENSES REELLES NON VENTILABLES	
- Dépenses imprévues section d'investissement	1.111.823,34 €
- Dépenses imprévues section de fonctionnement	419.903,00 €
- Annulation de titres de recettes des exercices antérieurs	54.826 €
- Autres dépenses	131.790 €

4 - ACTION 11-05-06 - AUTRES ECRITURES D'ORDRE

- Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	847.945 €
- Reprise de subventions (dépenses et recettes)	3.997.648 €
- Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	3.956.588 €
- Neutralisation de l'amortissement des bâtiments publics	2.680.000 €
- Travaux en régie	1.000.000 €
- Dotations aux amortissements (dépenses et recettes)	66.958.502 €

II - PROGRAMME - 11-01 - VIE DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE

- ACTION 11-01-02 – PROTOCOLE ET RECEPTIONS	450.800 €
---	-----------

DISPOSITIF DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

- **RAPPELLE** l'inscription à ce titre d'une somme globale de **4.824.088 €**, dont la répartition par mission et programme est reprise dans les délibérations concernées qui portent l'incidence financière correspondante, et qui est décomposée comme suit :

* **3.799.088 €**, au titre des subventions de fonctionnement dites « fiches de subventions BP », qui seront individualisés lors de notre première réunion de la Commission Permanente le 23 janvier 2012 ;

* **1.025.000 €**, au titre des subventions de vie locale, qui seront individualisés par la Commission Permanente au cours de l'année en fonction des animations locales proposées par les partenaires du département.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations **203** du **22 juin 2006** et **201** du **15 février 2007**,

VU la décision **II-01** du **20 juin 2011**,

VU le rapport **201** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMMES 05-01 - PLAN ROUTIER PLURIANNUEL, 05-02 – DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES RESEAUX DE DEPLACEMENT, 05-03 - EXPLOITATION DES RESEAUX DE DEPLACEMENT

VU l'avis favorable de la 2^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

./...

- **RAPPELLE** que la mobilité constitue un véritable enjeu pour l'Oise dans un contexte où la construction d'infrastructures routières nouvelles s'avère de plus en plus complexe et assujettie à la résolution de problèmes environnementaux, administratifs, financiers et d'acceptabilité locale. Les lois Grenelle I et II ont ainsi alourdi les procédures demandant de plus en plus d'études précises et l'on observe un net enchérissement des coûts liés aux mesures compensatoires ;

- **DIT** qu'il faut s'attacher à privilégier l'intermodalité (relier tous les modes de déplacements entre eux) dans un contexte contraint avec l'objectif de permettre un accès à la mobilité pour tous, et appréhender la mobilité sous l'angle global d'une complémentarité entre la route, les transports en commun et les voies douces pour l'ensemble des usagers y compris les personnes handicapées ;

- **AFFIRME** que renforcer et confirmer un service public des routes constitue l'une des priorités du Conseil général que le Président a voulu, entre autres, symboliser par l'animation qui sera faite tout au long de cette année 2012 autour des 200 ans d'existence réglementaire des routes départementales ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions de la **mission 05 – Réseaux de déplacement**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
05-01	Plan routier pluriannuel	-	-	20.913.781,90	-	24.588.500
05-01-01	Liaisons nouvelles, déviations et doublement	-	-	14.487.860,95	-	21.188.500
05-01-02	Renforcements et calibrages	-	-	1 832 861,81	-	600.000
05-01-03	Ouvrages d'art	-	-	4 593 059,14	-	2.800.000
05-02	Développement et amélioration de la sécurité des réseaux de déplacements	42.000	445.000	21.228.411,32	-	15.014.600
05-02-01	Opérations ponctuelles	-	445.000	1.334.000,00	-	1.570.000
05-02-02	Opérations de sécurité	-	-	2.073.867,20	-	250.000
05-02-03	Renforcements structurels	-	-	7.270.000,00	-	6.700.000
05-02-04	Traverses d'agglomération	-	-	4.294.000,00	-	1.250.000
05-02-05	Signalisations	-	-	970.000,00	-	900.000
05-02-06	Trans'Oise et autres circulations douces	42.000	-	5.286.544,12	-	4.344.600
05-03	Exploitation des réseaux de déplacements	9.390.000	16.600	1.879.554,13	-	1.500.000
05-03-01	Maintenance et travaux d'entretien	9.390.000	16.600	300.000,00	-	300.000
05-03-02	Matériels d'exploitation	-	-	1.579.554,13	-	1.200.000
TOTAL		9.432.000	461.600	44.021.747,35	-	41.103.100

**Action 05-01-01 - Liaisons nouvelles, déviations et doublements
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	14.487.860,95	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	13.767.860,95	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	720.000,00	-

AP en € (cf. annexe)	21.188.500
-----------------------------	-------------------

**Action 05-01-02 - Renforcements et calibrages
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.832.861,81	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.832.861,81	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	600.000
-----------------------------	----------------

**Action 05-01-03 – Ouvrages d'art
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.593.059,14	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	4.593.059,14	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	2.800.000
-----------------------------	------------------

**Action 05-02-01- Operations ponctuelles
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	445.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.334.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.324.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	10.000	-

AP en € (cf. annexe)	1.570.000
-----------------------------	------------------

**Action 05-02-02 - Opérations de sécurité
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.073.867,20	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	2.073.867,20	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	250.000
-----------------------------	----------------

**Action 05-02-03 - Renforcements structurels
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	7.270.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	7.270.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	6.700.000
-----------------------------	------------------

**Action 05-02-04 – Traverses d'agglomération
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.294.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	4.294.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	1.250.000
-----------------------------	------------------

**Action 05-02-05 – Equipements de la route
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	970.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	970.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	900.000
-----------------------------	----------------

**Action 05-02-06 – Trans'Oise et autres circulations douces
Intervention volontaire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	42.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	5.286.544,12	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	5.286.544,12	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	4.344.600
-----------------------------	------------------

**Action 05-03-01 - Maintenance et travaux d'entretien des réseaux
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	9.390.000	16.600

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	300.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	300.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	300.000
-----------------------------	----------------

**Action 05.03.02 - Matériel d'exploitation
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.579.554,13	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.579.554,13	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	1.200.000
-----------------------------	------------------

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et montant) ;
 - **DELEGUE** à la Commission Permanente les attributions consistant à fixer les modalités d'intervention départementale en matière :
 - d'entretien de la voirie départementale ;
 - d'exploitation des réseaux de déplacements.
-

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **202** du Président du Conseil général et ses annexes :

**PROGRAMMES 06-01 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN,
ET 06-02 - ADAPTATION DES TRANSPORTS**

VU l'avis favorable de la 2^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que développer des transports collectifs adaptés aux besoins quotidiens des Isariens, plus accessibles et plus confortables, garantir une meilleure desserte du territoire et réduire les temps de parcours à l'intérieur du département, sont les principaux objectifs du département ;

./...

- **PRECISE** qu'à cet effet, le département a su très tôt engager une refondation des transports collectifs publics sur son territoire avec la création du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) qui, en réunissant l'ensemble des autorités Organisatrices de Transports (AOT), a facilité la mise en œuvre et la mutualisation du projet SISMO (système intégré de services à la mobilité de l'Oise) ;

- **DIT** qu'aujourd'hui, l'enjeu est de faire connaître aux Isariens les dispositifs ainsi mis en œuvre et faire en sorte qu'ils s'en servent pour leur apporter aides et réponses ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions de la **mission 06 – Transports**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
06-01	Développement des transports en commun	59.506.631	2.303.833	1.900.262	570.079	-
06-01-01	Transports interurbains (sauf scolaires)	1.372.800	-	1.900.262	570.079	-
06-01-02	Transports interurbains scolaires	58.133.831	2.303.833	-	-	-
06-02	Adaptation des transports en commun aux personnes à mobilité réduite	12.905.000	2.380.000	715.000	-	715.000
06-02-01	Oise Mobilité Transport Adapté	5.950.000	2.380.000	-	-	-
06-02-02	Schéma directeur d'accessibilité	350.000	-	715.000	-	715.000
06-02-03	Transports scolaires d'élèves handicapés	6.605.000	-	-	-	-
TOTAL		72.411.631	4.683.833	2.615.262	570.079	715.000

**Action 06-01-01 - Transports interurbains sauf scolaires
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.372.800	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.900.262	570.079
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.900.262	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

**Action 06-01-02 - Transports interurbains scolaires
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	58.133.831	2.303.833

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

**Action 06-02-01 - Oise Mobilité Transport Adapté (OMTA)
intervention volontaire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	5.950.000	2.380.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

**Action 06-02-02 - Schéma directeur d'accessibilité
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	350.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	715.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	715.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	715.000
-------------------------------	----------------

**Action 06-02-03 - Transports scolaires d'élèves handicapés
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	6.605.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

- **ADOpte** le barème joint en **annexe 1** pour le calcul de l'aide départementale au transport des élèves internes et **MAINTIENT** à **0,16 € le prix du km** pour le calcul de l'aide au transport des élèves demi-pensionnaires ;

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 2** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations **102** du **2 février 2006**, **101** du **23 mars 2009**, **301** des **25 mars** et **16 décembre 2010**,

VU le rapport **301** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-01 - AIDE AUX COMMUNES

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers – droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que depuis 2004, le Conseil général a fait du partenariat avec les communes et leurs groupements l'un des piliers de sa politique d'aménagement du territoire, et que demain, plus encore que par le passé, les équipements communaux constitueront le levier principal du développement local car ils concrétisent les ambitions légitimes des territoires à être plus attractifs, à protéger l'environnement, à favoriser le développement économique, à développer l'offre de services pour tous les Isariens et ainsi à créer des richesses et des emplois ;

- **SOULIGNE** que c'est avec cet objectif et en dépit d'un contexte budgétaire et institutionnel marqué, pour l'ensemble des départements, par la réduction constante et progressive de leurs marges de manœuvre, que le département a, en 2011, augmenté de 12 % l'aide aux communes avec une enveloppe de 47 M€ d'autorisation de programme ; parallèlement, l'enveloppe de crédits de paiement, avec 70,8 M€ a été portée à un niveau jamais atteint ;

- **PRECISE** que ces inscriptions significatives ont permis d'augmenter les sommes injectées dans l'économie départementale, et que des secteurs essentiels au développement ont ainsi été fortement soutenus : Avec plus de 1.600 subventions octroyées, ce sont plus de 167 M€ de travaux qui ont été réalisés sur l'ensemble du territoire isarien, profitant en grande partie aux entreprises locales et à l'économie isarienne. En 2011, 74 % de collectivités infra-départementales ont pu bénéficier d'une subvention départementale ;

- **AJOUTE** que parallèlement à ces investissements, compte tenu des enjeux majeurs en matière de développement durable et le fort potentiel d'emplois directs et indirects que représente l'économie « verte », le département a mis l'accent ces dernières années sur une série de dispositifs visant à mieux prendre en compte les considérations environnementales et sociales dans les projets d'aménagement portés par les communes et leurs groupements : les bonifications de 5% du taux communal en faveur des projets visant une haute performance environnementale et des projets ayant recours à des entreprises d'insertion, l'aide en faveur de l'équipement des personnes recrutées en contrats aidés, les dispositifs en faveur de la prévention et de la réduction des déchets ménagers, ceux en faveur du développement des circulations douces ;

- **SOULIGNE** que le succès du dispositif mis en place en juin 2011 en faveur de l'acquisition de lames de déneigement, témoigne une fois de plus de la pertinence de la réponse du dispositif d'aides du Conseil général face aux besoins des collectivités : 134 communes se sont équipées pour faire face de manière plus efficace aux prochains épisodes neigeux en réalisant elles-mêmes les opérations de déneigement ou en conventionnant directement avec des exploitants agricoles ;

- **AFFIRME** que tous ces investissements dédiés aux projets communaux et intercommunaux, combinés aux outils d'aménagement et de développement que mis à disposition des collectivités par le département pour leur accompagnement administratif, technique et juridique, objet de la délibération **305**, confirment la vitalité et l'efficacité du couple département/commune ;

- **PROCEDE** dans ce cadre sur le programme 04-01 et son action 04-01-01 de la **mission 04 – développement durable des territoires** aux inscriptions de crédits décrites ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-01	Aide aux communes	129.500		45.000.000		45.000.000
04-01-01	Aide aux communes	129.500		45.000.000		45.000.000

Action 04-01-01 – Aide aux communes

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	129.500	

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	45.000.000	
Crédits budgétaires gérés sous AP	45.000.000	
Crédits budgétaires gérés hors AP		

AP en €	45.000.000
----------------	-------------------

- **PRECISE** que le crédit de 129.500 € comprend la somme de **125.000 €** au titre des subventions de fonctionnement des associations (fiches BP) en lien avec l'accompagnement des collectivités ;

- **ADOPTE** le barème 2012 de l'aide aux communes joint en **annexe 1**, qui intègre la bonification de 5 points du taux communal accordée à 14 nouvelles communes reprises en **annexe 2**, pour leurs efforts réalisés en matière de construction de logements sociaux en 2009, ce qui portera à 48 le nombre de communes bénéficiaires de cette bonification ;

- **PRECISE** que :

* cette bonification est calculée en 2012, sur la base des décomptes du nombre de logements sociaux ainsi que du nombre de logements soumis à la taxe d'habitation issus des fichiers DGF 2010 et 2011 relatifs au calcul de la dotation globale de fonctionnement, et suivant les modalités adoptées par délibération **102** du **2 février 2006** et reprises en **annexe 3** ;

* ce barème 2012 est applicable à compter de la date à laquelle la présente délibération deviendra exécutoire et jusqu'à l'adoption du Budget Primitif de 2013 ;

- **RECONDUIT**, suivant l'**annexe 4**, le plan de soutien à l'économie par l'investissement ;

- **RAMENE** la durée de validité des subventions accordées par le département de 3 à **2 ans**, pour encourager une réalisation rapide des opérations tout en ayant une meilleure maîtrise des finances départementales dans ces périodes de tension budgétaire ;

- **ADOPTE**, suivant l'**annexe 5**, les modalités d'intervention en faveur des équipements sportifs de nature ;

- **ACCORDE** les dérogations de régularisation pour les opérations décrites en **annexe 6**, et **RENVOIE** à l'examen ultérieur de la Commission Permanente les votes et liquidations des dépenses correspondantes, étant précisé que dans le cas d'acomptes, les soldes des dépenses seront liquidés au fur et à mesure de la transmission des justificatifs complets de réalisation de travaux par les collectivités ;

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 7** (libellé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.121-1, L.121-14 et L.123-24 du code rural et de la pêche maritime,

VU les délibérations **303** du **18 juin 2009** et **318** du **14 décembre 2001**,

VU la décision **III-02** du **13 décembre 2010**,

VU le rapport **302** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-02 - AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que l'attractivité de l'Oise réside dans les politiques mises en œuvre par le département en particulier pour favoriser la mobilité, mais aussi dans son implication sur un certain nombre d'infrastructures stratégiques, comme le programme interrégional d'aménagement et de mise à grand gabarit de l'Oise aval, ou encore le projet d'envergure et décisif que constitue pour l'axe européen majeur PARIS-BRUXELLES, le canal Seine Nord-Europe, dans lequel le département s'inscrit en tant que partenaire, car structurer son territoire c'est aussi savoir traduire sa vision de l'avenir au travers de documents stratégiques ;

- **DIT** que la mise en œuvre des actions urbanisme, logement et politique de la ville a pour objectif d'assurer une cohérence entre les politiques de l'habitat et les documents d'urbanisme quel que soit leur niveau d'élaboration, et vise à répondre aux besoins en logement de tous les publics ;

- **AJOUTE** qu'au-delà de l'offre de logements, l'ensemble des missions du département vise également à :

* adapter l'offre de services aux besoins des populations ainsi logés (accès aux soins, accès aux droits, lutte contre l'échec scolaire, prévention de la délinquance) afin de les accompagner efficacement dans leur démarche d'insertion socio professionnelle,

* améliorer le cadre de vie en participant aux dispositifs spécifiques de la politique de la ville et de rénovation urbaine ;

- **PREND ACTE** que le Conseil général tiendra au cours du 1^{er} semestre 2012, une session extraordinaire sur les thèmes du logement, de l'urbanisme, du foncier et de la politique de la ville ;

- **PROCEDE** dans ce cadre sur le programme 04-02 et ses cinq actions de la **mission 04 - développement durable des territoires** aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-02	Aménagement logement et politique de la ville	1.097.620	21.400	18.026.177,85	518.000	9.295.000
04-02-01	Aménagement foncier	3.000	-	1.134.653	-	250.000
04-02-02	Aménagement des voies d'eau	63.600	-	1.598.496,85	-	-
04-02-03	Urbanisme	-	-	-	-	-
04-02-04	Logement	831.000	21.400	14.382.851	-	8.500.000
04-02-05	Politique de la ville	200.020	-	910.177	518.000	545.000

Action 04-02-01 – Aménagement foncier

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.134.653	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.134.653	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 4)	250.000
-------------------------------	----------------

Action 04-02-02 – Aménagement des voies d'eau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	63.600	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.598.496,85	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.598.496,85	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 04-02-03 – Urbanisme

(Globalisée dans l'aide aux communes – cf. délibération 301)

Action 04-02-04 – Logement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	831.000	21.400

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	14.382.851	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	14.382.851	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 4)	8.500.000
-------------------------------	------------------

Action 04-02-05 – Politique de la ville

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	200.020	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	910.177	518.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	910.177	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 4)	545.000
-------------------------------	----------------

- **ACCORDE** la dérogation de régularisation pour l'opération décrite en **annexe 1**, et **RENVOIE** à l'examen ultérieur de la Commission Permanente les vote et liquidation de la dépense correspondante ;

- **PREND ACTE** du bilan joint en **annexe 2**, du plan de sauvegarde n°1 arrivé à son terme, de la copropriété La Commanderie à NOGENT-SUR-OISE, établi par le préfet coordinateur du plan ;

- **APPROUVE** les termes joints en **annexe 3** du plan de sauvegarde n°2 de la Commanderie à NOGENT-SUR-OISE, d'une durée de 3 ans, approuvé par le Préfet par arrêté le 28 septembre 2011, et **AUTORISE** le Président à signer ce document ;

- **PRECISE** que l'aide départementale prendra la forme de subventions d'un montant total de 545.000 €, en complément des aides régionales, de l'ANAH et de la ville de NOGENT-SUR-OISE ;

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 4** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **303** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-03 - DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que :

* le département s'est engagé dès 2005 dans une démarche ambitieuse et volontaire en matière de développement durable à travers l'adoption de son Agenda 21, confirmant sa volonté d'inscrire de façon pérenne dans ses politiques les grands principes de développement durable à l'échelle du département en lien avec les acteurs présents sur le territoire ainsi qu'avec les Isariens ;

* la préservation de la ressource en eau, la lutte contre les inondations, le traitement des déchets et d'autres actions en faveur de l'environnement parmi lesquelles la préservation des espaces naturels sensibles, le plan climat /énergie... constituent en effet des axes importants de la politique environnementale du département dont la totalité de ses engagements figure dans son Agenda 21 actualisé lors du Budget Primitif de 2011 ;

- **AJOUTE** que fournir de l'eau de qualité à un prix raisonnable demeure une priorité départementale, et que dans le domaine de l'accompagnement des communes dans leurs travaux de mise aux normes des dispositifs d'assainissement, comme dans celui plus général de l'ingénierie locale, le département met gratuitement à la disposition des communes et de leurs groupements (plus d'une centaine à ce jour), les outils qu'il a su faire évoluer tels que le SATESE, le SATEP et la CATER ;

- **DIT** que paradoxalement, dans le contexte de crise actuelle, le département doit amplifier ces différentes politiques dont les aspects économiques et financiers retiennent sur les enjeux environnementaux qu'elles représentent ;

- **PROCEDE** dans ce cadre sur le programme 04-03 et ses trois actions de la **mission 04 – développement durable des territoires** aux inscriptions de crédits décrites ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-03	Développement durable et environnement	2.933.300	190.000	580.000	-	500.000
04-03-01	Politique de l'eau et lutte contre les inondations	959.100	190.000	-	-	-
04-03-02	Traitement des déchets	-	-	-	-	-
04-03-03	Autres actions en faveur de l'environnement	1.974.200	-	580.000	-	500.000

Action 04-03-01 – Politique de l'eau et lutte contre les inondations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	959.100	190.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 04-03-03 – Autres actions en faveur de l'environnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.974.200	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	580.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	580.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	500.000
-------------------------------	----------------

- **MAINTIENT** pour 2012 l'assistance technique départementale auprès des collectivités dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de l'assainissement (SATESE) et des rivières (CATER), au profit des collectivités bénéficiaires reprises en **annexe 1**, suivant la tarification forfaitaire annuelle fixée à compter du 1^{er} janvier 2009, avec un seuil de recouvrement de 600 €, comme suit afin de faire bénéficier gratuitement de ces services les collectivités locales éligibles :

- * 0,06 € par habitant pour l'assistance technique à l'assainissement collectif ;
- * 0,02 € par habitant pour l'assistance technique à l'entretien des rivières ;
- * 0,01 € par habitant pour l'assistance technique à la protection de la ressource ;

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 2** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **302** du **23 juin 2005**,

VU la décision **III-05** du **18 juillet 2011**,

VU le rapport **304** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-04 - DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, MM. BRASSENS et AUBRY (s'agissant respectivement du CAUE et de Oise Tourisme), et le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que l'attractivité d'un territoire est sa capacité à attirer et à retenir des activités nouvelles et des facteurs de production, c'est-à-dire des entreprises et leurs emplois mais aussi des populations et leurs revenus qu'il s'agisse de résidents permanents ou de touristes ;

- **DIT** que figurent parmi les nombreux facteurs favorisant l'attractivité d'un territoire, sur lesquels le département a décidé de faire porter ses efforts, le développement économique, celui du tourisme, de la promotion des richesses patrimoniales de l'Oise, du développement d'équipements structurants, tels que l'aéroport de BEAUVAIS-TILLÉ aux fortes retombées économiques dans un cadre maîtrisé, et celui de l'aménagement numérique ;

- **PRECISE** sur ce dernier point, que le département est l'un des premiers départements à avoir réalisé un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN), qui doit permettre de favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur articulation avec l'investissement privé, qu'il est aujourd'hui un département exemplaire avec une couverture haut débit qui atteint quasiment 100%, et qu'il a l'ambition de passer au très haut débit, sachant toutefois que les montants en jeu nécessitent un soutien adapté de l'Etat et très certainement une participation des EPCI ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur le programme 04-04 et ses 8 actions de la **mission 04 – Développement durable des territoires**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-04	Développement de l'attractivité de l'Oise	5.723.800	100.000	4.782.723,72	-	5.500.000
04-04-01	Développement économique	1.258.800	100 000	1.375.400	-	4.150.000
04-04-02	Développement du tourisme	326.000	-	281.758	-	250.000
04-04-03	Oise tourisme	2.150.000	-	-	-	-
04-04-04	Préservation et mise en valeur du patrimoine	37.500	-	1.079.006	-	600.000
04-04-05	CAUE	1.000.000	-	-	-	-
04-04-06	SMABT	214.000	-	1.064.000	-	-
04-04-07	Autres plate-formes aéroportuaires	-	-	250.000	-	500.000
04-04-08	Haut débit et très haut débit	207.500	-	412.559,72	-	-

Action 04-04-01 – Développement économique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.258.800	100.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.375.400	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.375.400	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	4.150.000
-------------------------------	------------------

Action 04-04-02 – Développement du tourisme

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	326.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	281.758	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	281.758	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	250.000
-------------------------------	----------------

Action 04-04-03 – Oise tourisme

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.150.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	-
-------------------------------	----------

Action 04-04-04 – Préservation et mise en valeur du patrimoine

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	37.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.079.006	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.079.006	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	600.000
-------------------------------	----------------

Action 04-04-05 – CAUE

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.000.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	-
-------------------------------	----------

Action 04-04-06 – Syndicat Mixte de l'aéroport de BEAUVAIS-TILLÉ (SMABT)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	214.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.064.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.064.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	-
-------------------------------	----------

Action 04-04-07 – Autres plateformes aéroportuaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	250.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	250.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	500.000
-------------------------------	----------------

Action 04-04-08 – Haut débit et très haut débit

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	207.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	412.559,72	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	412.559,72	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 7)	-
-------------------------------	---

- **APPROUVE** le protocole d'accord tripartite relatif au contrat de redynamisation du site de défense de NOYON joint en **annexe 1**, à intervenir avec la communauté de communes du Pays Noyonnais et la région Picardie, et en **SUBORDONNE** la signature à l'intervention financière effective de l'Etat ;

- **APPROUVE** :

* le plan d'actions 2011-2014 de la destination Oise : ses orientations stratégiques jointes en **annexe 2** et sa déclinaison opérationnelle jointe en **annexe 3** ;

* les nouvelles modalités d'intervention départementale en faveur de l'hébergement touristique décrites en **annexes 4 à 6** ;

* la liste des opérations jointe en **annexe 7** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **305** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 04-05 - OUTILS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que le département a créé, dans une volonté affichée depuis 2004 de mutualiser des moyens et des ressources au service de politiques ou objectifs communs à l'ensemble des collectivités territoriales isariennes, six outils de développement et d'aménagement, sur fond de Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de projet de réforme des institutions locales et dans un contexte où l'Etat, faute de moyens et de volonté, a totalement délaissé les communes et les structures intercommunales :

- le Syndicat mixte de l'aéroport de BEAUVAIS-TILLE (SMABT),
- l'Etablissement public foncier local de l'Oise (EPFLO),
- le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO),
- la CAP'OISE,
- la Société d'aménagement de l'Oise (SAO),
- l'Assistance départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) ;

- **DIT** que si l'activité de 2 de ces outils apparait désormais dans la délibération **202** pour le SMTCO et **304** pour le SMABT, la présente délibération revient sur les outils d'ingénierie du département en les mettant en perspective avec les conclusions du premier rapport sur les effets de la RGPP pour les collectivités locales et les services publics, dont la Mission Commune d'Information est l'auteure, mission sénatoriale dont le rapporteur est Dominique de LEGGE, sénateur UMP ;

- **SOULIGNE** qu'en substance, ce rapport énonce clairement que les réformes liées à la RGPP ont pour effet de vider de leurs compétences des services majeurs (de l'Etat) pour les collectivités locales, spécialement les services qui assuraient des prestations d'ingénierie ;

- **PRECISE** que le bilan ci-annexé des 4 outils plus spécifiques d'ingénierie du département que sont la SAO, l'ADTO, CAP'OISE et l'EPFLO, trouve par conséquent dans ce contexte, toute sa pertinence et démontre la capacité du département à anticiper et à se mobiliser pour demeurer présent aux côtés des communes et de leurs groupements afin :

* de répondre aux besoins d'assistance de tous ordres qu'elles ont exprimés,

* de faciliter la réalisation de leurs projets par une adaptation continue non seulement des outils d'ingénierie du département mais aussi de son dispositif de soutien financier au développement des territoires.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BOULLAND - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **401** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 07-01 - PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que dans un monde en perpétuelle mutation où la formation et l'accès à la connaissance sont des enjeux fondamentaux pour l'avenir de la jeunesse, l'ambition du département est de tout mettre en œuvre pour que les collégiens isariens bénéficient des meilleures conditions d'études possible et ainsi contribuer à leur réussite éducative ;

- **DIT** que :

* c'est pour cette raison que le département continue à investir près de 33,5 M€ en 2012 dans les travaux et la maintenance des 66 collèges publics de l'Oise ;

* les programmes départementaux de construction et de réhabilitation des bâtiments intègrent systématiquement une démarche environnementale, des réductions des consommations des fluides et des clauses relatives à l'insertion sociale et professionnelle en accord avec l'Agenda 21 départemental, et que le recours à la construction à ossature bois est également favorisé ;

* la qualité de construction ainsi que le niveau d'entretien et d'équipement du patrimoine éducatif du département sont exceptionnels et constituent un atout indiscutable d'attractivité de ses territoires qu'il est essentiel de préserver ;

- **SOULIGNE** enfin qu'au delà de la lettre de la loi, notamment de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, suivant laquelle « le département assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves, dans les collèges dont il a la charge », viennent s'ajouter dans l'Oise une exigence de qualité et un important effort pour adapter les espaces scolaires aux besoins pédagogiques et sociaux : ouverture sur la ville, réseaux informatiques, polyvalence des espaces, intégrateur, lieu d'apprentissage tout autant que lieu de vie et de partage ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur le programme 07-01 et ses deux actions de la **mission 07 – Education et jeunesse**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-01	Patrimoine immobilier d'enseignement	913.975	-	20.396.445	5.150.779	62.010.050
07-01-01	Construction Extension Réhabilitation	10.000	-	10.390.790	1.170.000	2.500.500
07-01-02	Maintenance	903.975	-	10.005.655	3.980.779	59.509.550

Action 07-01-01 – Construction – Extension – Réhabilitation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.390.790	1.170.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	10.360.790	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	-

AP en € (cf. annexe jointe)	2.500.500
------------------------------------	------------------

Action 07-01-02 – Maintenance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	903.975	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.005.655	3.980.779
Crédits budgétaires gérés sous AP	8.755.655	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	1.250.000	-

AP en € (cf. annexe jointe)	59.509.550
------------------------------------	-------------------

- **PREND EN CONSIDERATION** :

- la construction de locaux techniques pour l'équipe technique mobile des collèges (ETMC) à l'extérieur du collège de LA CROIX-SAINT-OUEN afin de libérer de l'espace pour la section d'éducation motrice (SEM) ;

- la mise en place d'un nouveau marché de gros entretien pour 13 collèges ;

- **DELEGUE** à la Commission Permanente l'attribution relative aux mesures à prendre afin de définir les meilleures modalités de gestion de la cuisine centrale de LIANCOURT ;

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe**, des opérations (intitulé et coût total de l'opération).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article R. 216-12 du code de l'éducation,

VU les décisions **IV-02** du **3 juillet 2009** et **IV-02** du **14 décembre 2009**,

VU le rapport **402** du Président du Conseil général et ses annexes :

**PROGRAMMES 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE,
ET 07-03 - ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES**

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **PRECISE** que les inscriptions détaillées ci-dessous correspondent aux compétences dévolues au département en ce qui concerne l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, et celles relatives au financement obligatoire des collèges privés sous contrat d'association, et intéressent par conséquent les dispositifs suivants :

- * les dotations de fonctionnement obligatoires versées aux collèges publics et les participations financières ;
- * le premier équipement et le complément renouvellement des collèges publics ;
- * le versement du forfait d'externat aux collèges privés sous contrat d'association ;
- * la recette correspondant à la dotation départementale des collèges versée par l'Etat ;
- * les modalités financières du fonctionnement et de l'équipement des services d'hébergement ;
- * l'actualisation du taux des prestations accessoires accordées gratuitement aux personnels logés par nécessité absolue de service dans les logements de fonction, sans incidence financière pour le département ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions concernés de la **mission 07 – Education et jeunesse** aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-02	Soutien aux acteurs du territoire	13.084.000	-	751.598	3.950.000	530.000
07-02-01	Dotations obligatoires collèges publics	9.780.000	-	751.598	-	530.000
07-02-03	Dotations obligatoires collèges privés	3.304.000	-	-	-	-
07-02-10	DDEC et autres participations	-	-	-	3.950.000	-
07-03	Accompagnement des familles	2.268.000	3.630.000	150.000	-	-
07-03-02	Services d'hébergement	2.268.000	3.630.000	150.000	-	-
TOTAL dépenses obligatoires		15.352.000	3.630.000	901.598	3.950.000	530.000

Action 07-02-01 – Dépenses obligatoires des collèges publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	9.780.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	751.598	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	154.598	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	597.000	-

AP en € (cf. annexe 2)	530.000
-------------------------------	----------------

Action 07-02-03 – Dépenses obligatoires des collèges privés

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.304.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

Action 07-02-10 – DDEC et autres participations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	3.950.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

Action 07-03-02 – Services d'hébergement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.268.000	3.630.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	150.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	150.000	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

- **ARRETE**, suivant l'**annexe 1**, les montants des dotations de fonctionnement obligatoires des 66 collèges publics pour 2012 ;

- **DECIDE**, pour 2012, l'actualisation de la valeur des prestations accessoires accordées gratuitement aux personnels logés dans les établissements publics locaux d'enseignement bénéficiaires de concessions de logement par nécessité absolue de service, suivant le taux de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD), sachant que le montant des prestations sera arrondi à l'euro supérieur ;

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe 2**, des opérations correspondant à l'exercice des compétences dévolues au département (intitulé et coût total de l'opération).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **403** du Président du Conseil général et ses annexes :

**PROGRAMMES 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE,
07-03 - ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET 07-04 - COLLEGE NUMERIQUE
ET DEVELOPPEMENT DES USAGES**

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **DIT** que :

* avec le recensement de 2008 faisant apparaître que 26 % de la population de l'Oise a moins de 19 ans, la jeunesse constitue pour le département de l'Oise sa véritable richesse et que c'est la raison pour laquelle elle est une cible privilégiée des politiques départementales qu'il s'agisse, de l'éducation et du projet éducatif mais aussi de la santé, de la mobilité... ;

* la politique éducative du Conseil général est globale, avec une ambition unique et un devoir : la réussite de tous.

- **RAPPELLE** que :

• dès 2005, le département a décidé de promouvoir un grand nombre d'actions à travers son projet éducatif «Grandir, s'épanouir, réussir dans l'Oise» qui s'articule autour de trois chantiers principaux :

* faire en sorte que le patrimoine immobilier d'enseignement soit adapté aux besoins pédagogiques,
 * assurer à tous les élèves l'égalité des chances et lutter contre les discriminations,
 * offrir aux jeunes les moyens de développer leur autonomie et leur créativité ;

• pour permettre à tous les jeunes d'avoir les mêmes possibilités de réussite, le département multiplie aussi ses coups de pouce aux familles (*bourses d'enseignement, transports scolaires gratuits, doublement des manuels scolaires, plateforme de soutien scolaire, Ordi 60, fonds social départemental de restauration scolaire...*) et a pu assurer à tous les collégiens et à la communauté éducative un environnement pédagogique privilégié en faisant entrer massivement le numérique dans l'éducation ;

- **SOULIGNE** que cet **accompagnement des jeunes sur le chemin de la réussite** conduit le **département** à consacrer **de façon totalement volontaire**, c'est-à-dire **pour des compétences que le législateur ne lui a pas dévolu**, un **budget global de près de 16,5 M€** ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions concernés de la **mission 07 – Education et jeunesse** aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-02	Soutien aux acteurs du territoire	4.133.343	-	720.000	-	720.000
07-02-02	Dépenses de soutien - collèges publics	584.500	-	-	-	-
07-02-04	Dépenses de soutien - collèges privés	61.000	-	720.000	-	720.000
07-02-05	Aide à la préscolarisation en zone rurale	1.550.000	-	-	-	-
07-02-06	Projets éducatifs locaux (PEL)	130.000	-	-	-	-
07-02-07	Soutien aux activités périscolaires	605.000	-	-	-	-
07-02-08	Soutien aux associations du domaine de l'éducation	230.678	-	-	-	-
07-02-11	Actions éducatives et jeunesse	972.165	-	-	-	-

07-03	Accompagnement des familles	3.265.000	-	-	-	-
07-03-01	Bourses d'enseignement	2.325.000	-	-	-	-
07-03-02	Service d'hébergement	730.000	-	-	-	-
07-03-03	Prix scolaires	100.000	-	-	-	-
07-03-04	Manuel scolaires	110.000	-	-	-	-
07-04	Collège numérique et développement des usages	1.272.910	-	6.945.000	-	5.820.000
07-04-01	Ordi60	745.000	-	6.045.000	-	5.820.000
07-04-02	Développement des usages numériques	527.910	-	900.000	-	-
TOTAL	DEPENSES VOLONTAIRES	8.671.253	-	7.665.000	-	6.540.000

Action 07-02-02 – Dépenses de soutien – collèges publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	584.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 07-02-04 – Dépenses de soutien – collèges privés

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	61.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	720.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	720.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 10)	720.000
--------------------------------	----------------

Action 07-02-05 – Aide à la préscolarisation en zone rurale

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.550.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 07-02-06 – Projets éducatifs locaux (PEL)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	130.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-02-07 – Soutien aux activités périscolaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	605.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-02-08 – Soutien aux associations du domaine de l'éducation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	230.678	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-02-11 – Actions éducatives et jeunesse

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	972.165	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-03-01 – Bourses d'enseignement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.325.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-03-02 – Service d'hébergement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	730.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-03-03 – Prix scolaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	100.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-03-04 – Manuels scolaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	110.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 07-04-01 – Ordi60

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	745.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	6.045.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	5.950.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	95.000	-

AP en € (cf. annexe 10)	5.820.000	
--------------------------------	------------------	--

Action 07-04-02 – Développement des usages numériques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	527.910	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	900.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	200.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	700.000	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	---	--

- **FIXE** désormais au 30 juin, marquant le terme de l'année scolaire concernée, la date limite de dépôt des dossiers complets, dans le cadre de l'aide à la préscolarisation en zone rurale (**annexe 1**);
- **CONFIRME** les différentes modalités d'interventions départementales, applicables pour l'année scolaire 2011/2012, dans le domaine :
 - * des sorties scolaires avec nuitées des établissements du premier degré (**annexe 2**),
 - * des bourses d'enseignement (**annexe 7**),
 - * du fonds social départemental de restauration scolaire (**annexe 8**) ;
- **FIXE** à 60 élèves maximum (soit 2 classes), l'effectif pour un séjour subventionnable dans le cadre des sorties scolaires avec nuitées en France (**annexe 3**) et des séjours à l'étranger des collègues (**annexe 4**) ;
- **APPROUVE** le nouveau règlement de Conseil général des Jeunes (**annexe 5**) ;
- **INTERVIENT** au titre de la participation à l'animation des activités socio-éducatives (**annexe 6**), pour les seuls frais de stage de formation aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur (BAFA et BAFD) ;
- **MODIFIE**, suivant l'**annexe 9**, les critères d'octroi du prix dans les différents ordres d'enseignement pour tenir compte des réformes nationales afférentes à l'obtention des diplômes du CFG et du BEP ;

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 10** correspondant à des missions que le département a choisies d'exercer volontairement (intitulé et montant de l'opération).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avait donné délégation de vote :

- M. BLANCHARD à M. CARVALHO,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la décision **V-01** du **14 novembre 2011**,

VU le rapport **501** du Président du Conseil général et son annexe :

MISSION 01 - SOLIDARITE - ENFANCE ET FAMILLES

VU l'avis favorable de la 5^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que le département de l'Oise est parmi les plus jeunes de France avec 11.000 naissances par an, et que la faible démographie médicale et les problématiques de précarité, santé mentale et la présence de foyers monoparentaux concourent à faire de la protection de l'enfance et de la famille une action importante ;

- **DIT** que même si aujourd'hui le département a les moyens d'exercer ses compétences obligatoires et de conduire ses politiques volontaristes, il reste indispensable de poursuivre la mise en œuvre de procédures claires de circuits de décision définis, et ce dans le cadre des schémas protection de l'enfance et PMI-santé.

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions de la **mission 01 – Solidarité – Enfance et familles**, aux inscriptions de crédits reprises ci-dessous :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
01-01	Observatoire de la protection de l'enfance	14.200	-	-	-	-
01-01-01	Observatoire départemental de protection de l'enfance	10.000	-	-	-	-
01-01-02	Suivi des politiques publiques	4.200	-	-	-	-
01-02	Prévention promotion de la santé PMI	2.145.805	600.000	93.690	-	78.690
01-02-01	Prévention médico-sociale	528.300	600.000	15.000	-	-
01-02-02	Prévention et promotion de la santé -parentalité	507.380	-	-	-	-
01-02-03	Périnatalité	13.500	-	-	-	-
01-02-04	Agrément suivi accompagnement assistants maternels	516.625	-	-	-	-
01-02-05	Structures petite enfance	580.000	-	78.690	-	78.690
1-03	Protection de l'enfance et de la famille	86.861.943	1.410.000	480.000	-	-
01-03-01	Enfants accueillis à l'ASE	3.864.400	1.250.000	-	-	-
01-03-02	Etablissements et services habilités	53.620.000	-	480.000	-	-
01-03-03	Accueil familial	16.722.360	-	-	-	-
01-03-04	Prévention	2.619.600	160.000	-	-	-
01-03-05	Centre départemental de l'enfance et de la famille	9.383.326	-	-	-	-
01-03-06	Mda/prévention spécialisée/ludothèque	652.257	-	-	-	-
TOTAL mission 01		89.021.948	2.010.000	573.690	-	78.690

Action 01-01-01 – Observatoire départemental de protection de l'enfance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 01-01-02 – Suivi des politiques publiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.200	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 01-02-01 – Prévention médico-sociale : consultations et actions de puériculture

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	528.300	600.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	15.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	15.000	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 01-02-02 – Prévention et promotion de la santé – Parentalité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	507.380	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 01-02-03 – Périnatalité : Prévention et accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	13.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

**Action 01-02-04 – Agrément, suivi, accompagnement
des assistants maternels et familiaux**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	516.625	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 01-02-05 – Structures petite enfance : suivi et accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	580.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	78.690	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	78.690	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	78.690
-----------------------------	---------------

Action 01-03-01 – Enfants accueillis à l'ASE : parcours et projet pour l'enfant

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.864.400	1.250.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 01-03-02 – Etablissements et services habilités : adaptation – modernisation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	53.620.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	480.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	480.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 01-03-03 – Accueil familial : adaptation et développement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	16.722.360	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 01-03-04 – Prévention : adaptation et développement des dispositifs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.619.600	160.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 01-03-05 – CDEF

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	9.383.326	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

**Action 01-03-06 – Maisons départementales des adolescents
Prévention spécialisée / Ludothèque**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	652.257	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

- **ADOPTÉ** la nouvelle mesure d'intervention en faveur des structures petite enfance, hors celles à caractère lucratif, sur la base d'une aide forfaitaire de 220 € par an et par place d'accueil agréée par le département multiplié par le taux d'occupation réel de la structure au cours l'année précédente et **FIXE** au 1^{er} septembre 2012 la date d'effet de cette mesure pour tenir compte de la gestion de ces structures adossée à l'année scolaire ;

- **ELARGIT** les conditions de participation au fonctionnement annuel des RAM pour les intercommunalités de plus de 5.000 habitants avec la mise en place d'un 2^{ème} relais, étant précisé que le 1^{er} RAM bénéficiera d'une aide forfaitaire de 5.000 € annuels et le second de 3.000 € annuels dès lors que le seuil des 190 assistantes maternelles est atteint ;

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe**, des opérations (intitulé et montant) et **AGREE**, dans la limite du montant de l'opération 2012 « Aides aux structures petite enfance 2012 », les affectations d'AP se rapportant aux 5 dossiers suivants relatifs à la création de structures d'accueil petite enfance ainsi qu'à l'équipement mobilier d'une halte-garderie :

Bénéficiaire	Canton	Nature de l'opération	Coût	Taux	Subvention AP
VILLE DE COMPIEGNE	COMPIEGNE NORD	Création d'une crèche multi accueil de 25 places dans les locaux de l'Abbaye Royallieu	302.827 € (25 x 610 €)	20 % / pl	15.250 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PICARDIE VERTE FORMERIE	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	Equipement mobilier de la halte garderie de 20 places à SAINT OMER EN CHAUSSEE	20 x 610 €	20 %	12.200 €
FONDATION CONDE CHANTILLY	CHANTILLY	Création d'une micro-crèche 9 places	140.000 €	20 % / pl	5.490 €
COMMUNE D'HETOMESNIL	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	Création d'une crèche de 10 places	10 x 610 €	20 %	6.100 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTOIS	CLERMONT	Création d'une structure multi accueil de 65 places	65 x 610 €	20 % / pl	39.650 €
				TOTAL	78.690 €

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avait donné délégation de vote :

- M. BLANCHARD à M. CARVALHO,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **502** du Président du Conseil général et son annexe :

MISSION 02 – SOLIDARITE - AUTONOMIE DES PERSONNES

VU l'avis favorable de la 5^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que l'évaluation des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, **première phase** du **schéma départemental de l'autonomie**, a été réalisée en 2011 et permet de confirmer les atouts principaux du département : un taux d'équipement correct avec des nuances dans le domaine du handicap psychique, un bon taux de réalisation des actions des précédents schémas, un maillage du territoire satisfaisant avec l'implantation des Relais pour l'Autonomie des Personnes (RAP) et une véritable dynamique partenariale ;

- **DIT** que les enjeux prospectifs de demain, tels le vieillissement de la population (point de vigilance pour les plus de 85 ans en augmentation dans l'Oise), l'adaptation des réponses pour les personnes handicapées psychiques (réorganisation du sanitaire vers le médico-social) et les enjeux financiers seront au cœur des orientations départementales dès 2012 ;

- **PRECISE** que :

* la **deuxième phase** du schéma consistera à mettre en place des groupes de travail avec les partenaires et institutions pour débattre des priorités déjà repérées comme :

- renforcer la coordination départementale ;
- adapter des réponses au parcours des personnes en perte d'autonomie ;
- développer des innovations pour favoriser une vie autonome ;
- maintenir et attirer des professionnels adaptés aux enjeux de l'autonomie et de la santé des Isariens ;

* dès 2012, plusieurs actions déjà engagées seront consolidées, développées et mises en œuvre visant à :

- consolider le maintien à domicile des personnes âgées ;
- adapter l'offre d'hébergement aux personnes âgées dépendantes ;
- diversifier l'offre de services et d'hébergement pour les personnes handicapées ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions de la **mission 02 – Solidarité – autonomie des personnes**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
02-01	Personnes âgées	65.669.120	23.525.048	3.421.064	-	1.466.948
02-01-01	Aide sociale en établissements	20.669.000	11.193.000	-	-	-
02-01-02	APA en établissements	19.770.500	50.000	-	-	-
02-01-03	Subventions en établissements	15.000	-	3.172.558	-	1.218.442
02-01-04	APA à domicile	23.699.740	11.748.048	-	-	-
02-01-05	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	187.480	-	248.506	-	248.506
02-01-06	Accueil familial	83.000	-	-	-	-
02-01-07	Modernisation du maintien à domicile	430.000	-	-	-	-
02-01-08	Téléalarme	814.400	534.000	-	-	-
02-02	Personnes handicapées	96.021.275	11.656.180	1.308.544	-	1.132.240
02-02-01	Aide sociale en établissements	67.671.900	-	1.235.544	-	1.059.240
02-02-02	PCH en établissements	260.000	151.000	-	-	-
02-02-03	PCH à domicile	21.562.700	9.894.212	-	-	-
02-02-04	Services d'accompagnement	2.746.000	-	-	-	-
02-02-05	Accueil familial	1.316.500	-	-	-	-

./...

02-02-06	MDPH	2.357.000	1.610.968	-	-	-
02-02-07	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	107.175	-	73.000	-	73.000
TOTAL MISSION 02		161.690.395	35.181.228	4.729.608	-	2.599.188

Action 02-01-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	20.669.000	11.193.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 02-01-02 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	19.770.500	50.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 02-01-03 – Subventions aux établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	15.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.172.558	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	3.172.558	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	1.218.442
-----------------------------	------------------

Action 02-01-04 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	23.699.740	11.748.048

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	---

Action 02-01-05 – Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	187.480	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	248.506	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	248.506	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	248.506
-----------------------------	----------------

Action 02-01-06 – Accueil familial

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	83.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 02-01-07 – Modernisation du maintien à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	430.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 02-01-08 – Téléalarme

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	814.400	534.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-
-----------------------------	----------

Action 02-02-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	67.671.900	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.235.544	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.235.544	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	1.059.240	
-----------------------------	------------------	--

Action 02-02-02 – PCH en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	260.000	151.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 02-02-03 – PCH à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	21.562.700	9.894.212

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 02-02-04 – Services d'accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.746.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 02-02-05 – Accueil familial

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.316.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 02-02-06 – Maison départementale des personnes handicapées

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.357.000	1.610.968

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	-	
-----------------------------	----------	--

Action 02-02-07 – Soutien au réseau associatif et acteurs locaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	107.175	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	73.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	73.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe)	73.000	
-----------------------------	---------------	--

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe**, des opérations (intitulé et montant) et **AGREE** dans la limite des montants des opérations « Aide aux établissements personnes âgées 2012 », et « Aide aux établissements personnes handicapées 2012 », les affectations d'AP se rapportant aux 8 dossiers suivants :

* Opération « Aide aux établissements personnes âgées 2012 » :

Bénéficiaires	Cantons	Nature de l'opération	Coût	Taux	Subvention AP
MAISON DE RETRAITE DE MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	Acquisition d'une armoire réfrigérée et d'une cellule de refroidissement	5.056 €	30 %	1.517 €
MAISON DE RETRAITE DE MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	Changement des fenêtres et des volets de la Maison de retraite	24.423 €	30 %	7.327 €
MAISON DE RETRAITE DE VERBERIE	PONT-ST-MAXENCE	Equipement matériel et mobilier après restructuration extension de 41 lits dont 12 Alzheimer	132.370 €	30 %	39.711 €
ASS. TEMPS DE VIE - MAISON DE RETRAITE PILLET WILL A ATTICHY	ATTICHY	Equipement matériel des 60 lits (après le financement des travaux au BP 2006)	189.100 € (3.050 € x 50) + (3.660 € x 10)	30 %	56.730 €
MAISON DE RETRAITE DE GRANDVILLIERS	GRANDVILLIERS	Rénovation et mise aux normes de la cuisine suite à rapport sanitaire sur la cuisine	24.242 €	30 %	7.273 €
MAISON DE RETRAITE DE COMPIEGNE - HOPITAL SAINT JOSEPH	COMPIEGNE	Création d'un EHPAD de 75 lits dont 15 Alzheimer	11.992.000 € Retenu 3.686.280 € (60 lits x 47.260 € + 15 x 56.712 €)	30 %	1.105.884 €
					1.218.442 €

* Opération « Aide aux établissements personnes handicapées 2012 » :

Bénéficiaire	Cantons	Nature de l'opération	Coût	Taux	Subvention AP
ASS LE BETHEL	CREPY- EN- VALOIS	Reconstruction Foyer Saint Rieul (3 unités de 14 places)	5.473.416 € Retenu 2.520.000 €	40 %	1.008.000 €
ASS LE BETHEL	CREPY- EN- VALOIS	Equipement mobilier des 42 lits	380.000 € Retenu 128.100 €	40 %	51.240 €
					1.059.240 €

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **503** du Président du Conseil général et ses annexes :

MISSION 03 - SOLIDARITE - DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION

VU l'avis favorable de la 5^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP-Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **FAIT** le double constat :

- que la situation économique que connaît actuellement la France qui tend à la fois à augmenter la précarité des personnes et la rigueur des budgets, ne paraît pas devoir, dans le meilleur des cas, s'améliorer notablement dans un avenir englobant l'année 2012,
- que l'action sociale devient dans le même temps plus prégnante et plus contraignante et que la recherche d'une efficacité encore plus grande s'impose alors dans le choix des orientations budgétaires, notamment en redéployant les moyens et en les adaptant aux conditions nouvelles.

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions de la **mission 03 – Solidarité**, aux inscriptions de crédits reprises ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
03-01	Proximité et développement social territorial	9.630.610	100.000	368.836	-	258.836
03-01-01	Prévention	897.930	-	-	-	-
03-01-02	Actions d'insertion sociale	3.665.000	-	-	-	-
03-01-03	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	1.535.795	-	68.836	-	8.836
03-01-04	Fonds de solidarité	1.617.000	-	-	-	-
03-01-05	Politique du logement	1.697.885	100.000	300.000	-	250.000
03-01-06	Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé	217.000	-	-	-	-
03-02	Emploi et formation	91.244.900	62.155.426	-	-	-
03-02-01	Contrats aidés	3.482.200	180.000	-	-	-
03-02-02	Accompagnement à l'insertion professionnelle des publics	930.000	930.000	-	-	-
03-02-03	Actions d'insertion et de qualification professionnelle	1.664.000	-	-	-	-
03-02-04	Prestations RSA	85.168.700	61.045.426	-	-	-
03-03	Economie solidaire	2.081.100	-	-	-	-
03-03-01	Insertion par l'activité économique	2.081.100	-	-	-	-
TOTAL mission 03		102.956.610	62.255.426	368.836	-	258.836

Action 03-01-01 – Prévention

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	897.930	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

Action 03-01-02 – Actions d'insertion sociale

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.665.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

Action 03-01-03 – Soutien aux réseaux associatifs et acteurs territoriaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.535.795	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	68.836	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	68.836	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	8.836
-------------------------------	--------------

Action 03-01-04 – Fonds de solidarité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.617.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

Action 03-01-05 – Politique du logement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.697.885	100.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	300.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	300.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	250.000
-------------------------------	----------------

Action 03-01-06 – Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	217.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

**Action 03-02-01 – Contrats aidés : soutien au retour à l'emploi des allocataires du RSA
et les Contrats Unique d'Insertion**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.482.200	180.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

Action 03-02-02 – Accompagnement à l'insertion professionnelle des publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	930.000	930.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

Action 03-02-03 - Actions d'insertion et de qualification professionnelle

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.664.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

Action 03-02-04 – Prestations RSA

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	85.168.700	61.045.426

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	---

Action 03-03-01 - Insertion par l'activité économique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.081.100	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

- **AUTORISE** le Président à signer, suivant la liste jointe en **annexe 1**, les conventions relatives aux actions prévues dans le Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2010 ainsi que les actions nouvelles qui ont été soumises en Commission Permanente tout au long de l'année 2011, et faisant l'objet d'un renouvellement en 2012 ;

- **ETEND** aux groupements de communes comportant des communes de 5.000 habitants et plus, et ayant la compétence « environnement – cadre de vie » incluant les déchets ménagers et les espaces verts, l'éligibilité au dispositif départemental « Coup de pouce pour l'emploi » ;

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe 2** des opérations (intitulé et montant), et **AGREE**, dans la limite de l'opération « Divers social 2012 », les affectations d'AP se rapportant aux 2 dossiers suivants :

Bénéficiaire	Canton	Nature de l'opération	Coût	Taux	Subvention AP
ADOHJ NOGENT-SUR-OISE	CREIL NORD	Mise aux normes électriques de la chaufferie et changement de la chaudière	28.100 €	10 %	2.800 €
Solidarité noyonnaise « le relais » - Epicerie sociale à NOYON	NOYON	Acquisition d'une chambre froide négative et d'une camionnette réfrigérée.	60.361 €	10 %	6.036 €
				TOTAL	8.836 €

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMMAIN - WEYN,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **504** du Président du Conseil général et ses annexes :

BUDGETS ANNEXES SOCIAUX

VU l'avis favorable de la 5^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP-Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **AGREE** les budgets 2012 du centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) et de la pouponnière départementale, équilibrés et votés par chapitre dans les conditions suivantes et dont le détail figure en **annexes 1 et 2** :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	PRIX DE JOURNEE
CDEF	1.276.344 €	9.494.826 €	162,60 €
Pouponnière départementale	-	1.269.000 €	-

- **PREND ACTE** du recours à l'emprunt pour le CDEF à hauteur de **980.435 €** ;

- **PRECISE**, dans le prolongement de la délibération 502, que les crédits de 1.269.000 € permettront de gérer la clôture de l'établissement départemental, établissement confié à la Croix Rouge à compter du 1^{er} janvier 2012.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avait donné délégation de vote :

- M. BLANCHARD à M. CARVALHO,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **601** du Président du Conseil général et ses annexes :

**PROGRAMMES 08-01 - SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE,
08-02 - MUSEE DEPARTEMENTAL, 08-03 - MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE,
08-04 - PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU, 08-05 - SERVICE DEPARTEMENTAL
D'ARCHEOLOGIE ET 08-06 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

VU l'avis favorable de la 6^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **RAPPELLE** que :

- le département est devenu, au fil des années, un acteur culturel essentiel et entend le rester, même si en matière culturelle, ses compétences obligatoires sont limitées (responsabilités de la Médiathèque départementale, de la gestion et de l'entretien des archives et de notre musée départemental) ;
- malgré la suppression par la loi de réforme des collectivités territoriales, de la clause générale de compétence traduisant la capacité d'initiative des régions et des départements sur le fondement de l'intérêt territorial, les compétences culture, avec le tourisme et le sport, seront des compétences partagées entre les communes, les départements et les régions ;

- **SOULIGNE** que, tenant compte des particularités géographiques, sociales et historiques de l'Oise, le Conseil général aborde la culture comme une dimension de l'action publique au bénéfice du plus grand nombre, en se dotant d'une vision transversale qui intègre les politiques sociale, éducative, économique, territoriale, etc., et qu'au travers de ses actions culturelles, il poursuit l'ambition d'une culture partout et pour tous ;

- **PROCEDE** dans ce cadre sur les programmes et actions de la **mission 08 – Culture**, aux inscriptions de crédits reprises ci-dessous :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
08-01	Soutien à la vie culturelle	5.956.482	130.000	44.652,86	-	-
08-01-01	Aide aux associations	4.690.932	-	44.652,86	-	-
08-01-02	Soutien à l'éducation et l'enseignement artistiques	635.500	90.000	-	-	-
08-01-03	Manifestations culturelles	630.050	40.000	-	-	-
08-02	Musée départemental	228.250	7.000	3.440.000	412.000	5.650.000
08-02-01	Activité	228.250	7.000	210.000	-	-
08-02-02	Réhabilitation du musée	-	-	3.230.000	412.000	5.650.000
08-03	Médiathèque départementale	515.500	6.600	10.000	-	-
08-03-01	Activité	515.500	6.600	10.000	-	-
08-04	Parc Jean-Jacques Rousseau	652.700	28.600	2.468.478	-	-
08-04-01	Activité	652.700	28.600	127.500	-	-
08-04-02	Travaux au parc Rousseau	-	-	2.340.978	-	-
08-05	Service départemental d'archéologie	200.000	200.000	27.440,72	-	-
08-05-01	Activité	200.000	200.000	27.440,72	-	-

08-06	Archives départementales	329.630	20.000	70.200	-	-
08-06-01	Activité	329.630	20.000	70.200	-	-
TOTAL		7.882.562	392.200	6.060.771,58	412.000	5.650.000

Action 08-01-01 – Aide aux associations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	5.956.482	130.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	44.652,86	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	4.652.86	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	40.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	----------

Action 08-01-02 – Soutien à l'éducation et à l'enseignement artistiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	635.500	90.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	----------

Action 08-01-03 – Manifestations culturelles

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	630.050	40.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	----------

Action 08-02-01 – Activité (Musée)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	228.250	7.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	210.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	180.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	----------

Action 08-02-02 – Réhabilitation du Musée

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.230.000	412.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	3.215.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	15.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	5.650.000
-------------------------------	------------------

Action 08-03-01 – Activité (MDO)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	515.500	6.600

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	10.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	----------

Action 08-04-01 – Activité (Parc Rousseau)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	652.700	28.600

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	127.500	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	127.500	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	----------

Action 08-04-02 – Travaux au Parc Rousseau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.340.978	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	2.337.978	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	3.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	---

Action 08-05-01 – Activité (SDA)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	200.000	200.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	27.440,72	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	7.440,72	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	20.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	---

Action 08-06-01 – Activité (Archives)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	329.630	20.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	70.200	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	20.200	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	50.000	-

AP en € (cf. annexe 9)	-
-------------------------------	---

- **ADOPTÉ** pour 2012, les modalités d'intervention départementales relatives à :

- l'acquisition de matériel (**annexe 1**) ;
- les radios locales (**annexe 2**) ;
- l'aide à l'édition (**annexe 3**) ;
- les ateliers d'artistes et ateliers scientifiques (**annexe 4**) ;
- les sociétés de musiques (**annexe 5**) ;
- la création artistique, la diffusion et l'implantation territoriale des résidences d'artistes (**annexe 6**) ;
- « Collège au cinéma » (**annexe 7**) ;
- les écoles de musique (**annexe 8**) ;

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe 9** des opérations (intitulé et montants).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BRASSENS - CARVALHO - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LEMAITRE - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avait donné délégation de vote :

- M. BLANCHARD à M. CARVALHO,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **602** du **23 juin 2011**,

VU le rapport **604** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMMES 09-01 - EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE, 09-02 - RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU) ET 09-03 - AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

VU l'avis favorable de la 6^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes, le groupe UMP – Divers droite ne prenant pas part au vote :

- **DIT** que le sport est un phénomène sociétal portant des valeurs qui ne sont plus à démontrer : facteur de cohérence, d'intégration et d'innovations sociales mais également portant des valeurs éducatives, de respect, de fair-play et ayant un impact positif sur la santé, ainsi qu'un vecteur majeur d'accès à la citoyenneté et à la responsabilité, par le lien social qu'il crée et grâce à l'engagement des bénévoles notamment dans l'encadrement des clubs, des comités, des ligues et des fédérations sportives délégataires ou affinitaires ;

- **RAPPELLE** que la politique sportive du département repose sur un soutien multiforme aux différents niveaux de pratiques sportives qu'il s'agisse du sport de masse, du sport de haut niveau, de la structuration des réseaux disciplinaires ;

- **DIT** qu'avec plus de 7 M€ de dépenses de fonctionnement, le département contribue à la promotion et au développement des activités physiques et sportives et qu'avec près de 3 M€ de dépenses d'investissement, non compris l'aide aux projets d'équipements sportifs des communes et de leurs groupements qui s'élève en 2011 à 2,5 M€, il assure un développement équilibré de tout le territoire départemental ;

- **POURSUIT** et **RENFORCE** en 2012, bien que cette compétence ne se trouve pas parmi celles qui ont été transférées au département et parce que la politique sportive qu'il mène produit de bons résultats, ses dispositifs en direction des associations, des comités sportifs départementaux, des sportifs et des collectivités territoriales ;

- **PROCEDE** dans ce cadre, sur les programmes et actions de la **mission 09 - SPORTS**, aux inscriptions de crédits reprises ci-dessous :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
09-01	Education, accessibilité et promotion de la pratique sportive	3.319.600	-	480.000	-	-
09-01-01	Soutien aux associations sportives locales	1.924.600	-	480.000	-	-
09-01-02	Soutien aux comités sportifs départementaux	1.200.000	-	-	-	-
09-01-03	Soutien au sport scolaire	195.000	-	-	-	-
09-02	Rayonnement et promotion du département (haut niveau)	2.703.000	-	-	-	-
09-02-01	Soutien aux clubs de haut niveau	2.330.000	-	-	-	-
09-02-02	Soutien aux athlètes de haut niveau	235.000	-	-	-	-
09-02-03	Manifestations nationales et internationales	138.000	-	-	-	-

09-03	Aménagement et animation du territoire	1.250.000	-	2.344.569,49	-	-
09-03-01	Equipements sportifs de proximité	-	-	2.294.569,49	715.000	-
09-03-02	Manifestations sportives	450.000	-	-	-	-
09-03-03	Sports de nature	-	-	-	-	-
09-03-04	Centre des cadres sportifs	-	-	50.000	-	-
09-03-05	Accueils de loisirs	800.000	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES VOLONTAIRES		7.272.600	-	2.824.569,49	715.000	-

Action 09-01-01 – Soutien aux associations sportives locales

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.924.600	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	480.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	10.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	470.000	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-01-02 – Soutien aux comités sportifs départementaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.200.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-01-03 – Soutien au sport scolaire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	195.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-02-01 – Soutien aux clubs de haut niveau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.330.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-02-02 – Soutien aux sportifs de haut niveau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	235.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-02-03 – Manifestations nationales et internationales

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	138.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-03-01 – Equipements sportifs de proximité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.294.569,49	715.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	2.294.569,49	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-03-02 – Manifestations sportives

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	450.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-03-04 – Centre des cadres sportifs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	50.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	50.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

Action 09-03-05 – Accueils de loisirs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	800.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

Demandes d'AP en € (cf. annexe)	-
--	----------

- **ADOPTE** pour 2012, les modalités d'interventions départementales relatives :

- * aux aides à la vie sportive locale (**annexe 1**),
- * à l'aide à l'acquisition de véhicules minibus par les associations (**annexe 2**),
- * aux contrats d'objectifs avec les comités sportifs départementaux (**annexe 3**),
- * à l'aide au fonctionnement des piscines couvertes (**annexe 4**),
- * à l'aide départementale aux équipes évoluant au niveau national (**annexe 5**),
- * à l'aide à la participation à la phase finale d'un championnat de France (**annexe 6**),
- * à l'aide aux athlètes de haut niveau (**annexe 7**),
- * aux récompenses aux lauréats des compétitions sportives (**annexe 8**),
- * à la bourse de préparation aux sélectionnés olympiques (**annexe 9**),
- * à l'accueil de loisirs (**annexe 10**) ;

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe 11** des opérations (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF DE 2012

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 14 novembre 2011 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MARCHAND - MENN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASCHER à M. MARCHAND,
- M. BISSCHOP à M. de VALROGER,
- M. CAUWEL à M. DEGAUCHY,
- M. COET à M. FONTAINE,
- M. LEMAITRE à M. DECORDE,
- M. PATIN à Mme PINEL,
- M. VIGUIER à M. WEYN,
- M. VANTOMME à M. ROME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général et ses annexes :

RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à la majorité, à l'issue d'un scrutin public par appel nominal par 25 voix pour : MM. AUBRY - AUGER - BECQUERELLE - BLANCHARD - BRASSENS - CARVALHO - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DELAVENNE - DELMAS - DOUET - FERRIEUX - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. MENN - PATIN (pouvoir à Mme PINEL) - PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - VANTOMME (pouvoir à M. ROME) - VIGUIER (pouvoir à M. WEYN) - VILLEMAIN et WEYN, 9 voix contre : MM. BASCHER (pouvoir à M. MARCHAND) - BISSCHOP (pouvoir à M. de VALROGER) - CAUWEL (pouvoir à M. DEGAUCHY) - COET (pouvoir à M. FONTAINE) - DECORDE - FONTAINE - LEMAITRE (pouvoir à M. DECORDE) - MARCHAND et de VALROGER, et une abstention M. DEGAUCHY les conclusions suivantes :

-
- **APPROUVE** la segmentation, jointe en **annexe 1**, en 11 missions, 49 programmes et 161 actions, du budget départemental, dont l'objectif est notamment d'en renforcer la lisibilité, tout en informant et en donnant à l'Assemblée départementale les moyens de mesurer les marges de manœuvre dont elle dispose ;
 - **PREND ACTE** que le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est constitué de l'ensemble des listes d'opérations en cours à la date du 31 décembre 2011 annexées aux délibérations opérationnelles ;
 - **APPROUVE** le rapport général du Budget Primitif de 2012, dont les termes sont joints en **annexe 2** ;
 - **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement conformément à la balance jointe au rapport général.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

LIBELLE DES MISSIONS / PROGRAMMES / ACTIONS		
01	Solidarité - Enfance et famille	
01-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	01-00-01	Dépenses de personnel
01-01	Observatoire départemental de la protection de l'enfance, suivi des politiques publiques	
	01-01-01	Observatoire départemental de protection de l'enfance
	01-01-02	Suivi des politiques publiques
01-02	Prévention, promotion de la santé - PMI	
	01-02-01	Prévention médico-sociale : consultations et actions de puériculture fixes et mobiles, visites à domicile, bilan et dépistage
	01-02-02	Prévention et promotion de la santé - parentalité
	01-02-03	Périnatalité : prévention et accompagnement
	01-02-04	Agrément, suivi, accompagnement des assistants maternels et des assistants familiaux
	01-02-05	Structures petite enfance : suivi et accompagnement
01-03	Protection de l'enfance et de la famille	
	01-03-01	Enfant accueilli à l'ASE : parcours et projet pour l'enfant et sa famille
	01-03-02	Etablissements et services habilités
	01-03-03	Accueil familial : adaptation et développement
	01-03-04	Prévention : adaptation et développement des dispositifs
	01-03-05	Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)
	01-03-06	MDA / prévention spécialisée / ludothèque
02	Solidarité - Autonomie des personnes	
02-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	02-00-01	Dépenses de personnel
02-01	Personnes âgées	
	02-01-01	Aide sociale en établissements
	02-01-02	APA en établissement
	02-01-03	Subventions aux établissements
	02-01-04	APA à domicile
	02-01-05	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux
	02-01-06	Accueil familial
	02-01-07	Modernisation du maintien à domicile
	02-01-08	Téléalarme
02-02	Personnes handicapées	
	02-02-01	Aide sociale en établissements
	02-02-02	PCH en établissements
	02-02-03	PCH à domicile
	02-02-04	Services d'accompagnement
	02-02-05	Accueil familial
	02-02-06	MDPH
	02-02-07	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux
03	Solidarité - développement social, emploi et formation	
03-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	03-00-01	Dépenses de personnel
03-01	Proximité et développement social territorial	
	03-01-01	Prévention
	03-01-02	Actions d'insertion sociale
	03-01-03	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux
	03-01-04	Fonds de solidarité
	03-01-05	Politique du logement
	03-01-06	Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé
03-02	Emploi et formation	
	03-02-01	Contrats aidés : soutien au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA
	03-02-02	Accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes
	03-02-03	Actions d'insertion et de qualification professionnelle
	03-02-04	Prestations RSA

03-03	Economie solidaire
03-03-01	Insertion par l'activité économique
04	Développement durable des territoires
04-00	Ressources et moyens de la politique publique
04-00-01	Dépenses de personnel
04-01	Aide aux communes
04-01-01	Aide aux communes
04-02	Aménagement, logement et politique de la ville
04-02-01	Aménagement foncier
04-02-02	Aménagement des voies d'eau
04-02-03	Urbanisme
04-02-04	Logement
04-02-05	Politique de la ville
04-03	Environnement et développement durable
04-03-01	Politique de l'eau et lutte contre les inondations
04-03-02	Traitement des déchets
04-03-03	Autres actions en faveur de l'environnement
04-04	Développement de l'attractivité de l'Oise
04-04-01	Développement économique
04-04-02	Développement du tourisme
04-04-03	Oise tourisme
04-04-04	Préservation et mise en valeur du patrimoine
04-04-05	CAUE
04-04-06	SMABT
04-04-07	Autres plate-formes aéroportuaires
04-04-08	Haut débit et très haut débit
04-04-09	Télévision locale
04-05	Outils spécifiques de développement au service des territoires
04-05-01	EPFLO - Etablissement public foncier local de l'Oise
04-05-02	CAP'Oise - Centrale d'achat public de l'Oise
04-05-03	SAO - Société d'aménagement de l'Oise
04-05-04	ADTO - Assistance départementale pour les territoires de l'Oise
05	Réseaux de déplacements
05-00	Ressources et moyens de la politique publique
05-00-01	Dépenses de personnel
05-01	Plan routier pluriannuel
05-01-01	Liaisons nouvelles, déviations et doublement
05-01-02	Renforcements et calibrages
05-01-03	Ouvrages d'art
05-02	Développement et amélioration de la sécurité des réseaux de déplacement
05-02-01	Opérations ponctuelles
05-02-02	Opérations de sécurité
05-02-03	Renforcements structurels
05-02-04	Traverses d'agglomération
05-02-05	Signalisations
05-02-06	Trans'Oise et autres circulations douces
05-03	Exploitation des réseaux de déplacement
05-03-01	Maintenance et travaux d'entretien des réseaux
05-03-02	Matériels d'exploitation
06	Transports
06-00	Ressources et moyens de la politique publique
06-00-01	Dépenses de personnel
06-01	Développement des transports en commun
06-01-01	Transports interurbains (sauf scolaires)
06-01-02	Transports interurbains scolaires
06-01-03	SMTCO - Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise
06-02	Adaptation des transports en commun aux personnes à mobilité réduite
06-02-01	Oise mobilité transport adapté
06-02-02	Schéma directeur d'accessibilité
06-02-03	Transports scolaires d'élèves handicapés

07	Education et jeunesse	
07-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	07-00-01	Dépenses de personnel
07-01	Patrimoine immobilier d'enseignement	
	07-01-01	Construction, extension, réhabilitation
	07-01-02	Maintenance
07-02	Soutien aux acteurs du territoire	
	07-02-01	Dépenses obligatoires des collèges publics
	07-02-02	Dépenses de soutien - collèges publics
	07-02-03	Dotations obligatoires collèges privés
	07-02-04	Dépenses de soutien collèges privés
	07-02-05	Aide à la préscolarisation en zone rurale
	07-02-06	Projets éducatifs locaux
	07-02-07	Soutien aux activités périscolaires
	07-02-08	Soutien aux associations du domaine de l'éducation
	07-02-09	Soutien aux investissements de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage
	07-02-10	DDEC et autres participations
	07-02-11	Actions éducatives et jeunesse
07-03	Accompagnement des familles	
	07-03-01	Bourses d'enseignement
	07-03-02	Service d'hébergement
	07-03-03	Prix scolaires
	07-03-04	Calculatrices et manuels
07-04	Collège numérique et développement des usages	
	07-04-01	Ordi' 60
	07-04-02	Développement des usages numériques
08	Culture	
08-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	08-00-01	Dépenses de personnel
08-01	Soutien à la vie culturelle	
	08-01-01	Aide aux associations
	08-01-02	Soutien à l'éducation et l'enseignement artistique
	08-01-03	Manifestations culturelles
08-02	Musée départemental	
	08-02-00	Dépenses de personnel
	08-02-01	Activité
	08-02-02	Réhabilitation du musée (travaux)
08-03	Médiathèque départementale	
	08-03-00	Dépenses de personnel
	08-03-01	Activité
08-04	Parc Jean-Jacques-Rousseau	
	08-04-00	Dépenses de personnel
	08-04-01	Activité
	08-04-02	Travaux au parc Rousseau
08-05	Service départemental d'archéologie	
	08-05-00	Dépenses de personnel
	08-05-01	Activité
08-06	Archives départementales	
	08-06-00	Dépenses de personnel
	08-06-01	Activité
09	Sports	
09-00	Ressources et moyens consacrés à la politique publique	
	09-00-01	Dépenses de personnel
09-01	Education, accessibilité et promotion de la pratique sportive	
	09-01-01	Soutien aux associations sportives locales
	09-01-02	Soutien aux comités sportifs départementaux
	09-01-03	Soutien au sport scolaire

09-02	Rayonnement et promotion du département (haut niveau)	
	09-02-01	Soutien aux clubs de haut niveau
	09-02-02	Soutien aux athlètes de haut niveau
	09-02-03	Manifestations nationales et internationales
09-03	Aménagement et animation du territoire	
	09-03-01	Equipements sportifs de proximité
	09-03-02	Manifestations sportives
	09-03-03	Sports de nature
	09-03-04	Centre des cadres sportifs
	09-03-05	Accueils de loisirs
10	Protection des personnes et des biens	
10-01	Service départemental d'incendie et de secours	
	10-01-01	Service départemental d'incendie et de secours
10-02	Gendarmeries	
	10-02-01	Gendarmeries
10-03	Subventions aux associations	
	10-03-01	Subventions aux associations
11	Pilotage des politiques départementales	
11-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	11-00-01	Dépenses de personnel
11-01	Vie de l'institution départementale	
	11-01-01	Assemblée départementale et groupes d'élus
	11-01-02	Protocole et réceptions
11-02	Pilotage des politiques publiques départementales	
	11-02-01	Audit et gestion des risques
	11-02-02	Communication et information
	11-02-03	Documentation et observatoires
	11-02-04	Animation des territoires
	11-02-05	Actions extérieures et coopération décentralisée
	11-02-06	Animation et promotion du département
	11-02-07	Organismes consultatifs
11-03	Ressources humaines	
	11-03-01	Action sociale
	11-03-02	Santé et sécurité
	11-03-03	Développement des compétences
	11-03-04	Recrutement
	11-03-05	Coûts pédagogiques apprentis
	11-03-06	Participations concours
	11-03-07	Instances paritaires
11-04	Moyens des services	
	11-04-01	Patrimoine immobilier administratif
	11-04-02	Moyens logistiques
	11-04-03	Parc automobile (garage)
	11-04-04	Systèmes d'information et réseaux
	11-04-05	Sécurité juridique et commande publique
	11-04-06	Dépenses de personnel non ventilables
	11-04-07	Autres dépenses non ventilables
11-05	Autres recettes et dépenses	
	11-05-01	Recettes réelles de fonctionnement
	11-05-02	Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)
	11-05-03	Emprunts et charges financières
	11-05-04	Autres dépenses réelles non ventilables
	11-05-05	Écritures d'équilibre du budget
	11-05-06	Autres écritures d'ordre